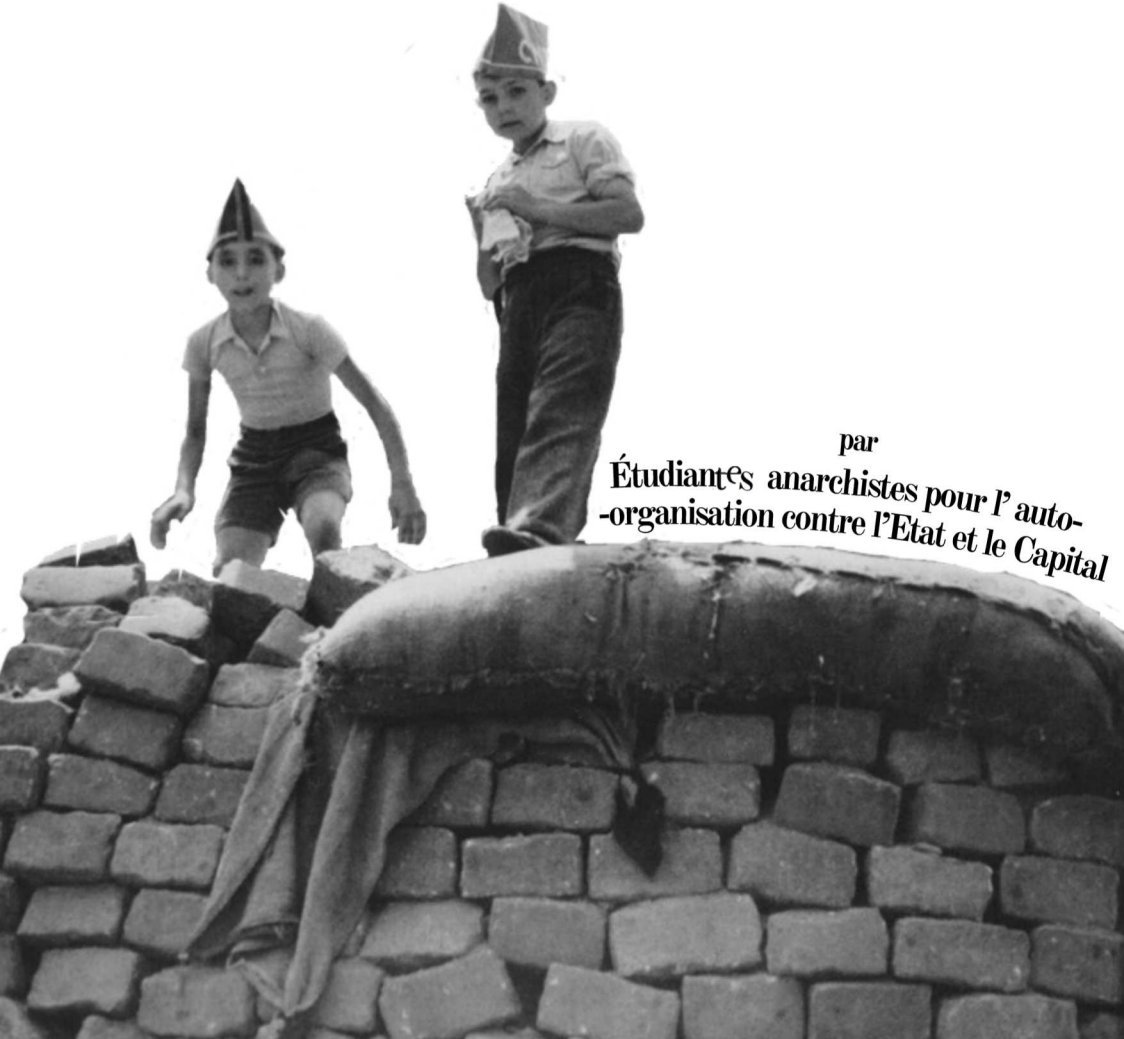
POUR L'AUTO-ORGANISATION DE LA JEUNESSE

Textes d'étudiantes et lycéennes anarchistes d'Athènes-Belgrade, Marseille, de Kropotkine, Reclus et Manuel d'occupation de son lieu d'étude



par

Étudiantes anarchistes pour l'auto-organisation contre l'Etat et le Capital

2ème version novembre 2026

Mis en forme dans la fonte Baskervvol de la collective Bye Bye Binary :
typotheque.genderfluid.space

Table des matières

1 L'Évolution, la Révolution et l'Idéal anarchique - Élisée Reclus 5

2 Aux jeunes gens - Pierre Kropotkine 6

3 Introduction - Pour l'auto-organisation de la Jeunesse 8

4 Entretien avec trois générations d'anarchistes en Serbie sur le mouvement étudiant au XXIe siècle et les occupations universitaires en cours 14

5 Texte de l'Initiative d' étudiants et étudiantes anarchistes d'Athènes 26

6 Manuel d'Occupation ou le modèle de l'occupation de la faculté d'humanités et de sciences sociales de Zagreb 30

1 L'Évolution, la Révolution et l'Idéal anarchique - Élisée Reclus

1902

Nous voulons savoir. Nous n'admettons pas que la science soit un privilège, et que des humains perchés sur une montagne comme Moïse, sur un trône comme le stoïcien Marc Aurèle, sur un Olympe ou sur un Parnasse en carton, ou simplement sur un fauteuil académique, nous dictent des lois en se targuant d'une connaissance supérieure des lois éternelles. Il est certain que parmi les gens qui pontifient dans les hauteurs, il en est qui peuvent traduire convenablement le chinois, lire les cartulaires des temps carolingiens ou disséquer l'appareil digestif des punaises ; mais nous avons des amis qui savent en faire autant et ne prétendent pas pour cela au droit de nous commander. D'ailleurs, l'admiration que nous éprouvons pour ces grands humains ne nous empêche nullement de discuter en toute liberté les paroles qu'ils daignent nous adresser de leur firmament. Nous n'acceptons pas de vérité promulguée : nous la faisons nôtre d'abord par l'étude et par la discussion, et nous apprenons à rejeter l'erreur, eût-elle un millier d'estampilles et de brevets. Que de fois en effet, le peuple ignorant a-t-il dû reconnaître que ses savant·es éducateurices n'avaient d'autre science à lui enseigner que celle de marcher paisiblement et joyeusement à l'abattoir,

[…]

La vue de la nature et des œuvres humaines, la pratique de la vie, voilà donc les collèges où se fait la véritable éducation des sociétés contemporaines. Quoique les écoles proprement dites aient, elles aussi accompli leur évolution dans le sens de l'enseignement vrai, elles ont une importance relative bien inférieure à celle de la vie sociale ambiante. Certes, l'idéal des anarchistes n'est point de supprimer l'école, mais de l'agrandir au contraire, de faire de la société même un immense organisme d'enseignement mutuel, où tous·tes seraient à la fois élèves et professeurices, où chaque enfant, après avoir reçu des « clartés de tout » dans les premières études, apprendrait à se développer intégralement, en proportion de ses forces intellectuelles, dans l'existence par ellui librement choisie.

2 Aux jeunes gens - Pierre Kropotkine

1880

C'est aux jeunes gens que je veux parler aujourd'hui. [...]

Je suppose que vous approchez des dix-huit ou vingt ans ; que vous finissez votre apprentissage ou vos études ; que vous allez entrer dans la vie. [...]

Une première question, je le sais, se pose devant vous. – « Que vais-je devenir ? » vous êtes-vous demandé maintes fois. En effet, lorsqu'on est jeune on comprend qu'après avoir étudié un métier ou une science pendant plusieurs années – aux frais de la société, notez-le bien – ce n'est pas pour s'en faire un instrument d'exploitation, et il faudrait être bien dépravé·e, bien rongé·e par le vice, pour ne jamais avoir rêvé d'appliquer un jour son intelligence, ses capacités, son savoir, à aider à l'affranchissement de celleux qui grouillent aujourd'hui dans la misère et dans l'ignorance. [...]

Je ne sais dans quelles conditions vous êtes né·s. Peut-être, favorisé·s par le sort, avez-vous fait des études scientifiques ; c'est médecin, avocat·e, personne de lettres ou de science que vous allez devenir ; un large champ d'action s'ouvre devant vous ; vous entrez dans la vie avec de vastes connaissances, des aptitudes exercées ; ou bien, vous êtes un·e honnête artisan·e, dont les connaissances scientifiques se bornent au peu que vous avez appris à l'école, mais qui avez eu l'avantage de connaître de près ce qu'est la vie de rude labeur menée par læ travailleur·euse de nos jours. [...]

Vous, qui avez travaillé aux applications de la science à l'industrie, venez donc nous raconter franchement quel a été le résultat de vos découvertes ; faites entrevoir à celleux qui n'osent pas encore se lancer hardiment vers l'avenir, ce que le savoir déjà acquis porte dans ses flancs d'inventions nouvelles, ce que pourrait être l'industrie dans de meilleures conditions, ce que l'humanité pourrait produire si elle produisait toujours pour augmenter sa production. Apportez donc au peuple le concours de votre intuition, de votre esprit pratique et de vos talents d'organisation, au lieu de les mettre au service des exploiteur·euses.

Vous, poètes, peintres, sculpteur·ices, musicien·nes, si vous avez compris votre vraie mission et les intérêts de l'art lui-même, venez donc mettre votre plume, votre pinceau, votre burin, au service de la révolution. Racontez-nous

dans votre style imagé, ou dans vos tableaux saisissants, les luttes titaniques des peuples contre leurs oppresseur·euses ; enflammez les jeunes cœurs de ce beau souffle révolutionnaire qui inspirait nos ancêtres ; dites à toute personne ce que l'activité de son épous·e a de beau s'il donne sa vie à la grande cause de l'émancipation sociale. Montrez au peuple ce que la vie actuelle a de laid, et faites-nous toucher du doigt les causes de cette laideur ; dites-nous ce qu'une vie rationnelle serait, si elle ne se heurtait à chaque pas contre les inepties et les ignominies de l'ordre social actuel.

Enfin, vous tous·tes qui possédez des connaissances, des talents, si vous avez du cœur, venez donc, vous et vos connaissances, les mettre au service de cel·ux qui en ont le plus besoin. Et sachez que si vous venez, non pas en maîtres·ses, mais en camarades de lutte ; non pas pour gouverner, mais pour vous inspirer vous-mêmes dans un milieu nouveau qui marche à la conquête de l'avenir ; moins pour enseigner que pour concevoir les aspirations des masses, les deviner et les formuler, et puis travailler, sans relâche, continuellement et avec tout l'élan de la jeunesse, à les faire entrer dans la vie, – sachez qu'alors, mais alors seulement, vous vivrez d'une vie complète, d'une vie rationnelle. Vous verrez que chacun de vos efforts faits dans cette voie porte amplement ses fruits ; – et ce sentiment d'accord établi entre vos actes et les commandements de votre conscience vous donnera des forces que vous ne soupçonniez pas vous-mêmes.

La lutte pour la vérité, pour la justice, pour l'égalité, au sein du peuple – que trouvez-vous de plus beau dans la vie ?



Des enfants derrière une barricade de l'Université de Barcelone, août 1936

3 Introduction - Pour l'auto-organisation de la Jeunesse

Septembre 2026 à Athènes

Byron, étudiant de 19 ans à la faculté d'Aix-Marseille, membre du groupe Oaï de la fédération anarchiste francophone

Je regrette que ce texte ne soit pas collectif ou signé par une initiative d'étudiant·e·s anarchistes d'Aix-Marseille. Nous n'avons rien de tel aujourd'hui. L'absence actuelle d'organisation de la jeunesse anarchiste francophone (15-29 ans disons) pose un problème majeur pour le renouvellement de notre mouvement, la transmission de sa culture et la présence durable de luttes radicales dans les universités. J'espère que ma démarche individuelle est utile à la lutte et qu'elle se fondra dans un projet collectif. Cette analyse est une contribution pour une dynamique d'organisation collective de la jeunesse anarchiste francophone. Elle est produite à partir d'expériences de luttes et de discussions dans toutes les langues avec des compagnon·ne·s. Pour une fois ce ne sont pas des vieux qui font la leçon aux jeunes mais un·e jeune qui parle à ses semblables.

Cette brochure comme un tout partage des pratiques actuelles d'intervention dans les luttes sociales et de classe : la vitalité de l'initiative d'étudiant·e·s anarchistes d'Athènes, les méthodes d'auto-organisation des mouvements de masse dans les Balkans (le fonctionnement du plenum) et le rôle d'une organisation anarchiste dans ces mobilisations (Klasnasolidarnost à Belgrade).

> « Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, nous nous trouvons au cœur d'une phase historique marquée par des reconfigurations incessantes, une accélération des événements et une intensification des rivalités qui annoncent une transition brutale vers une nouvelle période historique — une période où l'ordre établi est en crise et tente de préserver ses acquis sanglants à travers l'intensification de la répression, l'escalade militaire et l'aggravation de l'exploitation. [...] En ce qui nous concerne, ancré·e·s dans nos principes en tant qu'anarchistes organisé·e·s, nous intervenons et agissons dans les luttes sociale et de classe, pour l'émancipation sociale et de classe. Nous sommes solidaires de

> toutes les populations qui se battent pour leur survie, leur dignité, leurs terres et leur liberté contre la dictature globale de l'État et du capitalisme, le colonialisme et l'impérialisme. [...] Nous voulons que la solidarité internationale crée des fractures au sein des pouvoirs qui nous attaquent, mettant ainsi en avant notre propre histoire — l'histoire des luttes de celLux qui, en bas, contre toute attente, créent cette réalité vivante que sont la liberté et la solidarité, constituant le seul véritable rempart contre l'avancée du totalitarisme moderne. »[1]

Avec ce constat lucide, la réponse du mouvent anarchiste doit être de redoubler d'efforts pour consolider notre organisation dans la perspective d'avoir un poids historique et d'accomplir la Révolution Sociale. Les textes de compagnonLs étudiantEs et lycéenNs organiséEs en 'Grèce'[2] ou en 'Serbie' permettent de s'approprier des analyses et des moyens de lutte efficace. La dernière partie (la plus longue) contient un « manuel d'occupation de son lieu d'étude ». Ce manuel n'entend pas apporter une solution unique et applicable à l'identique mais il a fait ses preuves dans au moins deux contextes, en 'Serbie' et en 'Croatie'. Il nous faudra l'adapter et le dépasser en fonction de nos objectifs politiques. Par ailleurs, il convient d'adopter des réserves vis à vis de ce texte qui n'est pas anarchiste (il a été produit par des groupes de travail de l'occupation de la faculté de Zagreb et diffusé par le *Centre pour les études anarchistes* en 2009). Par exemple, il utilise et promeut le concept de « *démocratie directe* » auquel nous préférons **auto-organisation**. Demos (peuple) et kratos (pouvoir/État) impliquent nécessairement l'existence d'un État, d'un pouvoir même réparti entre citoyenLs. Dans la dernière partie du texte *La signification de la démocratie*, les auteurs défendent que la démocratie directe est une réponse aux promesses non tenues de la démocratie représentative. Avec cette approche, la notion de pouvoir est entretenue dans la perception du monde social et permet aux électoralistes de faire basculer

1. Analyse commune des fédérations de l'IFA à l'issue de son Congrès au printemps 2026

2. Il y a bien une realité socio-historique des États et de leur contrôle, plus ou moins hégémonique, sur un territoire protégé par des frontières. Les anarchistes ont un pied dans cette realité qui contraint la lutte (langue, legislation nationale,consequences politiques des decisions etatiques...) et necessite une organisation qui regroupe les anarchistes qui luttent contre le même État. Mais theoriquement, pour les anarchistes, l'échelle du territoire est la communauté oú l'on vit (ville,quartier, village,...). Nous avons un pied de chaque côté. Pour retranscrir cette ambivalence dans le texte, le nom des États est systematiquement entre guillemet, cela permet egalement de questionner la designation nationaliste des espaces de lutte.

facilement les revendications du mouvement vers une prise du pouvoir par les urnes au service d'une nouvelle élite. Avec le terme auto-organisation, l'idée d'autonomie de classe est centrale, autonomie vis à vis des partis et de l'État, pour la Révolution Sociale et jusqu'à la libération totale.

> « Le mouvement étudiant [...] peut et doit s'organiser pour devenir un facteur catalyseur d'une lutte radicale et durable contre l'État et le capitalisme. »
>
> Initiative d'étudiantᵉs anarchistes d'Athènes – Mars 2025

L'auto-organisation des étudiantᵉs ne doit pas se penser comme fin en soi.

S'impliquer en tant qu'anarchiste au sein d'un mouvement plus large de la jeunesse est absolument nécessaire pour y porter la radicalité de notre projet de société et y partager nos pratiques anti-autoritaires et émancipatrices. Nous savons que c'est justement à l'occasion de ces moments de lutte collectives et auto-organisées que de nouvelles pratiques, venues de la base, émergent et peuvent être partagées à l'ensemble de la société. En tant qu'anarchistes formés politiquement, notre rôle est de défendre l'auto-organisation des luttes et d'empêcher sa réappropriation en mettant à distance par tous les moyens les électoralistes et les autoritaires.

C'est pour ça que l'étudiantᵉ, lea lycéenᵉ doit s'organiser localement au niveau étudiant. Imaginons une « initiative d' étudiantᵉs anarchistes de Montpellier» qui regroupe des individus étudiant dans différentes facs ; économie, agronomie, droit, histoire, médecine, ...etc. Une initiative étudiante permet d'intervenir politiquement au sein des facs. Elle peut aussi apparaître comme moins contraignante en terme d'engagement qu'une organisation politique et ainsi attirer des personnes moins 'militantes'. Face aux violences du système étatique-capitaliste et sa propagande de l'accomplissement individuel l'organisation des étudiantᵉs et le compagnonnage anarchiste permettent de retrouver le rapport au collectif. Le mouvement s'organise ainsi autour de la lutte politique et la vie sociale commune : activités sportives, repas, contre-culture, logement partagé ...

Cela dit, il faut tout de même un pont entre l'initiative et l'organisation anarchiste locale. Des compagnonᵉs, les plus engagéᵉs dans la lutte, doivent faire partir des deux. Ce double engagement de certainᵉs compagnonᵉs est

important pour le développement du mouvement, le partage d'analyses et l'entraide mutuelle ; En fait là est le paradoxe de l'auto-organisation de la jeunesse anarchiste. On attribue à la jeunesse la tache de renouveler, d'inventer et de faire aussi bien ou mieux qu'avant. En même temps, il nous faut des compagnon·s avec de l'expérience pour nous soutenir, nous former et nous raconter les erreurs passées.

Faire des études supérieures est un privilège qui appelle à l'action politique.

L'étudiant·e ne doit jamais oublier que ses études publiques sont payées par la classe ouvrière et que par conséquence il lui doit tout. Par ailleurs, la situation économique actuelle d'une majorité des étudiant·es est précaire. La survie économique de l'étudiant·e repose sur l'État via les bourses, la famille et/ou le travail rémunéré. Nous devons nous mobiliser pour l'éducation gratuite, c'est à dire non seulement les frais d'inscriptions pour toustes mais la nourriture, le logement, les fournitures, les livres. La majorité des organisations étudiantes autoritaires militent pour une redistribution plus juste de la CVEC, l'autorisation d'avoir un local ou d'ouvrir une AMAP subventionnée par le conseil d'administration. C'est une erreur d'analyse politique. En tant qu'anarchistes nous devons œuvrer pour que cette garantie se fasse en dehors de l'intervention de l'État. C'est à dire collecter nous même des fournitures, de la nourriture, tout ce dont on a besoin et le partager à toustes ; ouvrir nous même des squats au sein de l'université, pour nous y retrouver, nous organiser et nous éduquer et le partager à toustes. Il ne faut pas être sectaire ni s'enfermer dans un local, il faut lutter avec la société, participer à des initiatives politique plus larges, sur des bases libertaires. L'anti-étatisme doit être à l'origine de notre projet d'auto-organisation de la jeunesse. Nous organiser doit nous permettre dès maintenant de faire des brèches dans les institutions qui nous dominent et montrer au plus grand monde que nous n'avons pas besoin de l'État pour organiser nos vies.

Le cheminement de ce livre :

En avril 2026, au congrès de l'IFA, à l'occasion d'une discussion riche avec nos compagnon·s serbophones de Klasnasolidarnost ils m'ont parlé du bouquin *Occupation Cookbook* écrit collectivement suite à l'occupation de la fac de Zagreb en 2009. Le manuel a beaucoup circulé et inspiré l'organisation des luttes étudiantes dans les Balkans. Depuis 2023, il y a des révoltes d'ampleur en 'Serbie'. L'auto-organisation des étudiants a été centrale dans la diffusion

de pratiques anarchiste à l'ensemble du mouvement social et a participé à sa radicalisation.

Il faut s'inspirer de ces pratiques et lire en même temps les analyses de leur échecs. Aujourd'hui, (je suis allé à Belgrade auprès des compagnonEs à l'été 2026) l'essentiel de cette énergie issue des plenums a été récupérée par des électoralistes et les occupations se vident pour remplir les bureaux de vote au service d'une prise du pouvoir par des candidats étudiants... Le mouvement anarchiste n'était pas assez organisé pour empêcher le système étatique d'imposer son agenda électoral et les gauchistes autoritaires de coopter les mobilisations de masse. Nos analyses sont justes, il nous faut redoubler d'effort et de lutte et les militants de base déçus des partis feraient œuvre utile de nous rejoindre.

> « Il est temps de se dire une fois pour toutes et d'admettre cet axiome politique qu'un gouvernement ne peut pas être révolutionnaire. » Kropotkine - *Paroles d'un révolté* - 1883

Les organisations de jeunesse des partis et les directions de syndicats étudiants ont un rôle systématique dans l'échec des initiatives venues de la base.

Au lycée, j'ai été marqué par une expérience de blocus en solidarité avec la résistance palestinienne. C'était en mai 2024. L'occupation avait été préparé avec des courtes AG aux pauses cantine. Notre chance a été que les syndicats étudiants/partis étaient de taille médiocre pour tenter de co-opter la mobilisation. Pendant une journée nous avons tenu et auto-organisé une zone importante autour du bahut. Nous avons géré collectivement la bouffe, certain-es apprenaient à taguer, d'autres à allumer un feu sans petit bois bref ça discutait de pleins de choses entre nous. Ce blocus a été un succès notamment grâce aux stratégies collectives mises en place spontanément vis à vis de l'administration, des prépas qui voulaient entrer malgré tout, des flics... Avec du recul et à la lecture du *Manuel d'occupation de son lieu d'étude*, bien davantage aurait pu être accompli. Il y a des nouvelles pratiques à adopter. En premier lieu arrêter de bloquer devant la fac/lycée mais organiser l'occupation dans son lieu d'étude pour l'ouvrir à toustes. Nous portons un nouveau monde dans nos luttes, il faut agir, apprendre et construire des initiatives durables à partir de ces moments d'élan collectif. Par exemple, auto-organiser des cours d'éducation politique pendant ce jour de temps libre ou nous refu-

sons d'avaler le programme de l'éducation nationale. L'occupation est l'occasion d'attaquer le système éducatif de l'État dans son essence, c'est à dire son objectif d'endoctrinement de la jeunesse et de renforcement des structures d'autorité, de la nation, du patriarcat et de l'adulte. Les profs sympathisants peuvent y assister mais en tant que camarade, en écoutant davantage les jeunes qui ne sont plus leurs élèves.

Par exemple, à la fac d'Aix-Marseille malheureusement tout est coopté par quelques « syndicats étudiants » proches de lfi ou d'une énième tendance marxiste. Il suffit d'assister à une AG pour se rendre compte de l'absurdité et de l'entre soi de ces révolutionnaires professionnels qui excellent à pétrifier toute initiative venue de la base. Ex d'une situation vécue, à Aix-Schuman pour une mobilisation contre l'extrême droite, une trentaine de présents, l'un·e après l'autre chacun·e fait son discours et enfonce des portes ouvertes pendant 1h. Les décisions de l'AG ont déjà été prévues avant. Des personnes qui sont là spontanément et veulent agir se retrouvent à prendre des tunnel successifs sans avoir eu l'occasion de participer. Aucune mobilisation importante décidée collectivement ne sera issue de cette « AG ». Ce sont toujours les mêmes qui tiennent la table et qui tournent autour, la structure hiérarchique de l'organisation marxiste fait exister politiquement des individus qui personnalisent la lutte.

Le *Manuel d'occupation* est particulièrement pertinent parce qu'il montre comment empêcher toute personnalisation de la lutte derrière des figures charismatiques, notamment via une stratégie médiatique (nous devons nous séparer une bonne fois pour toute du spectre de Cohn Bendit !). L'auto-organisation de nos luttes est émancipatrice parce qu'elle se donne comme objectif de lutter contre toute prise de pouvoir individuel, parce qu'elle articule l'individu au collectif et met en acte le but auquel tend l'anarchie : lutter pour changer les structures de ce monde et instaurer un milieu social d'entente libre qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté par la mise en commun (le Communisme) de tout ce qui est nécessaire.

PAS UN PAS EN ARRIÈRE, EN AVANT COMPAGNON·NES !
S'ORGANISER ET LUTTER DANS TOUTES LES ÉCOLES POUR LA RÉVOLUTION SOCIALE ET LE COMMUNISME ANARCHISTE.

4 Entretien avec trois générations d'anarchistes en Serbie sur le mouvement étudiant au XXIe siècle et les occupations universitaires en cours

20 mars 2025[3]



« De Novi Sad à Tembi l'État et le Capital assassinent. » Illustration de l'article sur `landandfreedom.gr` site d'APO (Organisation Politique Anarchiste - Fédération de collectifs, membre de l'Internationale des Fédérations Anarchistes)

3. `https://landandfreedom.gr/el/diethni/1899-synentefksi-me-treis-genies-servon-anarxikon-gia-to-foititiko-kinima-ston-21o-aiona-kai-tis-synexizomenes-katalipseis-panepistimion-gr-en`

Le présent entretien a été réalisé dans le cadre de la solidarité internationaliste entre les peuples en lutte, entre l'Initiative d'étudiant·es anarchistes d'Athènes et l'organisation anarcho-syndicaliste Solidarité de Classe, comme un effort de créer des liens et échanger des expériences de luttes contre la violence d'État et capitaliste. Précisément, l'entretien se concentre sur le crime d'État de Novi Sad, en cherchant des convergences et des comparaisons qui peuvent éclairer les racines communes de la répression, la dévalorisation de la vie humaine et le pillage des biens sociaux. L'objectif de cette discussion est de mettre en évidence comment le mouvement étudiant, dans le contexte grec, peut et doit s'organiser pour devenir un facteur catalyseur d'une lutte radicale et durable contre l'État et le capitalisme. En Serbie, le mouvement étudiant s'est développé au fil de décennies de luttes, d'occupations et d'auto-organisation, façonnant un cadre radical de résistance contre les réformes éducatives, la privatisation du savoir et la répression. Depuis les premières occupations de facs en 2006 jusqu'à la vague actuelle de manifestations qui paralyse le système d'enseignement supérieur du pays, des étudiants et militants anarchistes de différentes générations ont joué un rôle décisif dans l'organisation et l'évolution de ces mobilisations. Dans l'entretien qui suit, trois générations d'anarchistes serbes partagent leurs expériences issues des luttes étudiantes, analysent les tactiques et les perspectives de l'auto-organisation « directe démocratique » et soulignent l'importance de l'action collective pour façonner un mouvement anticapitaliste et antiautoritaire au sein des universités. Nous remercions nos compagnon·nes pour leur contribution au travail théorique du mouvement, leur collaboration et l'échange d'expériences. Nous espérons que cet entretien servira de point de départ à davantage de liens et de coopération dans les luttes à venir.

Présentation de l'organisation et de ses activités

Pouvez-vous présenter votre collectif? Quels sont vos principaux objectifs, et comment organisez-vous vos activités? De quelle manière êtes-vous en lien avec les mouvements sociaux en Serbie?

Nous sommes un groupe d'anarchistes représentant trois générations de participant·es au mouvement étudiant en Serbie – depuis les premières occupations d'universités en 2006 jusqu'au mouvement étudiant massif, direct-démocratique et auto-organisé d'aujourd'hui, qui maintient l'ensemble du

système d'enseignement supérieur en état de blocage depuis trois mois. Parmi nous se trouvent des membres du collectif *Solidarité de Classe*, ainsi que des anarchistes étudiants qui participent activement aux blocages actuels mais ne font partie d'aucun groupe anarchiste formel ou organisé. Nous avons décidé de répondre collectivement à vos questions afin de fournir à nos compagnonEs en Grèce une vue d'ensemble de l'histoire et de l'état actuel du mouvement étudiant du point de vue d'anarchistes qui ont participé activement – et continuent de participer – à ces luttes sociales.

Participation aux luttes étudiantes et sociales

Votre groupe compte des compagnonEs qui participent aux luttes étudiantes depuis 2006. Quelles étaient les principales revendications de ces mobilisations ? Quelles différences et similitudes voyez-vous entre les mouvements étudiants de 2006, 2009, 2011, 2014 et les luttes actuelles de 2024 ?

Toutes les occupations antérieures à la dernière vague de manifestations (qui a débuté fin novembre 2024), depuis la première occupation de la Faculté de philosophie de Belgrade en 2006, constituaient une réponse à la soi-disant réforme de Bologne et à la privatisation de l'éducation. Ces occupations avaient des revendications sociales directement liées aux conditions d'études et à la situation socio-économique des étudiantEs. Les revendications portaient souvent sur la réduction des frais d'inscription et des dépenses des étudiantEs, et la défense des étudiantEs contre les attaques menées par l'appareil d'État, le ministère de l'Éducation ou, plus fréquemment, les administrations des facultés, qui tentaient constamment d'imposer de nouvelles règles et de nouveaux coûts. Quelques slogans dominants lors des manifestations et des occupations de 2006 à 2015 : « Le savoir n'est pas une marchandise », « Nous étudions – ils en tirent profit » et « Pour une éducation gratuite ». Les étudiants ont également souligné leur attachement à un processus décisionnel directement démocratique par le biais d'assemblées de masse, en utilisant des slogans et des banderoles tels que « Tous aux assemblées, tous aux manifestations, tous aux occupations ».

Le mouvement étudiant démocratique direct dans le pays a vu le jour en 2006, lorsque les premières assemblées ont été organisées à la Faculté de philosophie de Belgrade et que, pour la première fois au XXIe siècle, un établissement d'enseignement supérieur en Serbie a été occupé par des étudiants

auto-organisés. Au cours des années suivantes, les occupations se sont étendues à de nombreuses facultés de Belgrade, notamment la Faculté d'architecture, l'Académie des beaux-arts, la Faculté de philologie, l'École d'ingénierie électrique, la Faculté de droit, la Faculté de sciences politiques, ainsi que la Faculté de philosophie à deux autres reprises, en 2011 et en 2014. Il est important de souligner que la Faculté de philosophie de Belgrade était, depuis le début des années 2000, un vivier central d'idées anticapitalistes, anarchistes et communistes, et qu'elle a constitué un point de départ majeur pour le mouvement de gauche moderne en Serbie. Ce mouvement a ensuite donné naissance à divers groupes et organisations anarchistes et communistes qui restent actifs à ce jour, et dont bon nombre de membres, de sympathisants et d'alliés participent activement au mouvement étudiant actuel ou le soutiennent.

Cette année, les revendications sont principalement liées à la tragédie de Novi Sad, au cours de laquelle 15 personnes ont perdu la vie. Un immense auvent en béton de la gare récemment rénovée s'est effondré en raison de travaux de rénovation mal réalisés et d'une charge structurelle excessive. La première occupation de faculté de la vague de protestations de 2024/2025 a débuté après que des membres et des responsables du Parti progressiste serbe (SNS) au pouvoir ont agressé physiquement des étudiants de la Faculté des arts dramatiques de Belgrade lors d'un blocage routier organisé en mémoire des victimes de la tragédie de Novi Sad. En réponse, les étudiants ont occupé leur faculté, exigeant que les agresseurs soient identifiés et arrêtés. En l'espace de quelques jours, les occupations se sont propagées comme un feu de brousse dans toutes les universités de Serbie, et aujourd'hui, plus de 60 facultés restent occupées. Ce que toutes ces occupations ont en commun, c'est qu'elles sont organisées par le biais de plenums (assemblées étudiantes de masse), directement démocratiques, comme les occupations des années précédentes.

Les revendications de la vague de protestations actuelle ne sont pour la plupart pas d'ordre socio-économique, à l'exception de celle visant à augmenter de 20 % le budget de l'enseignement supérieur. La satisfaction de cette revendication entraînerait une réduction de 50 % des frais d'inscription universitaires dans toute la Serbie, ouvrant la voie à une nouvelle revendication en faveur de la gratuité de l'enseignement lors de futures manifestations étudiantes. Le gouvernement a déjà affirmé avoir satisfait à cette

réduction de 50 %, celle-ci ayant été officiellement adoptée lors d'une séance du Conseil des ministres, mais les étudiants soutiennent qu'elle ne sera pleinement effective qu'une fois que les amendements à la loi sur l'enseignement supérieur auront été promulgués, garantissant ainsi que cette augmentation budgétaire s'inscrive de manière permanente dans la politique éducative de l'État et empêchant tout revirement futur.

Parmi les autres revendications figurent l'arrestation et la poursuite judiciaire de toutes les personnes ayant agressé physiquement des étudiant^{e}s, ainsi que la publication de l'ensemble des documents relatifs à la rénovation de la gare de Novi Sad, afin de déterminer les responsables de cette reconstruction catastrophique qui a entraîné la mort de 15 personnes. Il est également essentiel de souligner que, dans cette dernière vague d'auto-organisation étudiante, les professeurs se sont massivement rangés du côté des étudiants et soutiennent les occupations – ce qui ne s'était jamais produit auparavant, car les revendications socio-économiques précédentes des étudiants s'opposaient directement aux intérêts financiers du personnel enseignant.

En tant qu'anarchistes, nous ne pensons pas que les luttes légalistes puissent, de manière significative, aboutir à un véritable changement systémique dans une direction anticapitaliste et anti-autoritaire. Cependant, nous sommes également fermement convaincus que les anarchistes doivent participer activement à un tel mouvement étudiant afin de diffuser nos idées – des idées qui sont déjà partiellement ancrées dans la pratique du mouvement, étant donné qu'il s'organise exclusivement par le biais de la démocratie directe et qu'il a immédiatement rejeté toute implication des partis politiques, des ONG et de toutes organisations politiques, y compris les parlements étudiants. Cela a été clairement énoncé dans les communiqués publics des assemblées des facultés occupées, où les étudiant^{e}s se sont explicitement distanciés non seulement de toutes les organisations en général, mais aussi d'ONG spécifiques qui ont directement tenté de détourner les assemblées dans certaines facultés.

Quelle que soit l'issue de ces manifestations actuelles, elles ont déjà largement diffusé le concept d'auto-organisation politique par le biais des plenums, ce qui est fondamentalement une pratique politique anarchiste. Cette même méthodologie pourra demain être utilisée pour lutter en faveur de revendications qui touchent au cœur même du système capitaliste d'exploitation – contre les attaques économiques menées contre la classe ouvrière et

sa capacité à envoyer ses enfants à l'université, quel que soit le parti politique au pouvoir.

Comment l'intervention anarchiste au sein des universités et des mouvements étudiants en Serbie a-t-elle évolué au fil des ans ?

Après l'occupation de la Faculté de philosophie de Belgrade en 2006, le livre La lutte pour le savoir a été publié, fruit d'un effort collectif des participants aux manifestations. Quelques années plus tard, en 2008, une vague massive d'occupations universitaires fondées sur la démocratie directe a suivi en Croatie voisine. Les anarchistes serbes, qui avaient des contacts étroits avec les compagnon·s croates, ont partagé leurs expériences de l'occupation de 2006. De cette vague de manifestations est né le livre *The Occupation Cookbook*, une sorte de manuel expliquant comment organiser une occupation étudiante directement démocratique, les assemblées, la vie quotidienne au sein des facultés occupées, les programmes éducatifs alternatifs, les négociations avec les administrations universitaires et, plus largement, comment transformer une université occupée en un laboratoire de liberté, où des centaines d'étudiants pouvaient, pour la première fois, décider véritablement par eux-mêmes des questions qui les concernent en tant que sujets politiques dans une société capitaliste.

Une université est, en quelque sorte, le lieu de travail d'un étudiant, et une occupation étudiante est une forme d'action directe, une grève. Au cours des années qui ont suivi, le mouvement étudiant en Serbie a largement utilisé *The Occupation Cookbook* comme manuel pour organiser des occupations universitaires. Cela a également été le cas lors de la dernière vague de manifestations, où *The Occupation Cookbook* a une nouvelle fois joué un rôle crucial – mais cette fois parmi des dizaines de milliers d'étudiants, marquant la plus grande mise en œuvre jamais réalisée des principes anarchistes de démocratie directe et d'action directe parmi les étudiants en Serbie.

Historiquement, les occupations universitaires de 2006, 2011 et 2014 ont été les principaux catalyseurs de la création de groupes et d'organisations de gauche en Serbie. Cela vaut tout particulièrement pour l'occupation de la Faculté de philosophie en 2014, qui a duré deux mois et a donné naissance à toute une génération du mouvement anticapitaliste, laquelle a depuis créé de nombreuses organisations et collectifs au cours de la dernière décennie. De nombreux étudiants ayant participé à cette occupation sont ensuite devenus des militants politiques de gauche actifs – anarchistes et communistes

–, dont beaucoup sont encore aujourd'hui engagés dans diverses luttes sociales, allant de l'antifascisme et de l'auto-organisation des travailleurs à la lutte contre la mafia des expulsions, en passant par une participation active au mouvement environnemental contre les mini-centrales hydroélectriques et l'exploitation minière du lithium dans l'ouest de la Serbie, en particulier contre l'entreprise Rio Tinto.

Nous pensons que dans les années à venir, nous serons témoins des conséquences de cette mise en œuvre massive de méthodes de lutte anarchistes parmi les étudiants actuellement engagés dans des occupations. Il est indéniable que cette adoption généralisée de tactiques radicales modifiera de manière permanente la façon dont des milliers d'étudiants appréhendent la politique et l'organisation politique. Ces étudiants ont fait l'expérience directe qu'au lieu de compter sur les partis, les parlements et autres structures de pouvoir hiérarchiques et autoritaires, il est tout à fait possible pour les gens de décider directement de leur vie et de participer activement aux discussions, aux propositions et aux prises de décision concernant les questions qui touchent à leur propre vie et à leurs intérêts.

Après une telle expérience, il devient extrêmement difficile de revenir à l'illusion capitaliste selon laquelle voter lors d'élections bourgeoises tous les quelques années équivaut à une participation politique. Nous pensons que cette expérience massive d'auto-organisation crée un terrain exceptionnellement fertile pour la diffusion d'idées radicales, anticapitalistes et anarchistes, ce qui pourrait contribuer à la croissance du mouvement dans les années à venir.

Pensez-vous que la manière dont les occupations étudiantes sont organisées s'aligne sur les principes de l'anarcho-syndicalisme ?

Bien que les occupations soient organisées sur la base de *The Occupation Cookbook* et suivent fondamentalement les principes de la démocratie directe, il existe plusieurs déviations de pratiques. Les assemblées ne fonctionnent pas de manière uniforme dans toutes les universités, car il existe des différences entre les villes et les facultés. En raison de l'ampleur du mouvement, des efforts supplémentaires sont déployés pour assurer la coordination entre les villes. Le mouvement étudiant n'est pas idéologiquement de gauche : il se concentre sur l'auto-organisation et la démocratie directe en tant que principes de fonctionnement, mais sans une compréhension idéologique explicite des racines, de la signification et du potentiel d'une telle

approche. Le mouvement n'est pas anticapitaliste, mais il n'est pas non plus imprégné d'idées réactionnaires de droite.

Ce qui est toutefois particulièrement intéressant, c'est que le mouvement de protestation a résisté à la logique habituelle de l'idéologie néolibérale dominante, dans laquelle les partis et organisations d'opposition ont tenté en vain de le coopter. On pourrait dire que le mouvement évolue dans un vaste vide idéologique, où les idées d'extrême droite et néolibérales ne peuvent s'imposer en raison du mode d'auto-organisation directement démocratique. Dans le même temps, les forces anticapitalistes sont elles aussi incapables de canaliser idéologiquement le mouvement, en raison de l'absence d'un mouvement de gauche de masse en Serbie.

Ce qui est toutefois crucial, c'est que, contrairement aux libéraux et à l'extrême droite, les militants de gauche n'ont pas tenté d'instrumentaliser le mouvement ni de se présenter comme ses leaders. Au contraire, ils y ont participé à titre individuel, conformément à des principes politiques progressistes, en luttant pour les intérêts des étudiants et la satisfaction de leurs revendications.

Événements récents et réactions sociales

Ces derniers mois, la Serbie est en plein bouleversements. Comment percevez-vous les récentes manifestations et l'agitation sociale générale ?

Le sentiment collectif qui a suivi l'horrible tragédie de Novi Sad était un profond sentiment de détresse, résumé par le slogan « Tout doit s'arrêter ». Il s'agissait d'une réaction simple mais puissante : la prise de conscience qu'un événement terrible s'était produit, que nous sommes en pleine crise sociale profonde et que la vie ne peut pas continuer comme si de rien n'était. L'instinct qui sous-tend « Tout doit s'arrêter » révèle une prise de conscience généralisée selon laquelle le profit ne doit jamais primer sur les vies humaines. Tout le monde y pense ; tout le monde est profondément préoccupé. Il règne une haine immense envers le gouvernement au pouvoir et une profonde déception vis-à-vis de l'opposition. En réponse, les étudiants ont exclu du mouvement tous les partis politiques, les responsables politiques de l'opposition, les ONG et les organisations d'extrême droite, veillant ainsi à ce que leur lutte reste indépendante de toute manipulation politique extérieure.

Quel rôle les anarchistes ont-ils joué dans les récentes mobilisations ? Avez-vous mené des interventions ou adopté des formes d'action spécifiques ?

Les anarchistes ont joué un rôle en insistant sur le respect des principes de démocratie directe, en préservant l'indépendance des manifestations et en établissant des liens entre le mouvement étudiant, les travailleurs et les agriculteurs. Des appels à la grève générale et au boycott des grandes chaînes de supermarchés ont également été lancés, mais ceux-ci n'étaient pas l'apanage des anarchistes : ils étaient partagés par de nombreux autres militants de gauche ainsi que par une partie du mouvement étudiant qui comprend et soutient ces principes, même si ces personnes ne s'identifient pas explicitement comme anarchistes ou anticapitalistes. De plus, les anarchistes au sein du mouvement étudiant n'ont cessé de souligner l'importance de l'auto-organisation et de l'auto-éducation à travers diverses activités libres et autonomes au sein des espaces universitaires – notamment des discussions éducatives, des projections de films, des débats et des groupes de lecture. Le fait même que la démocratie directe et l'occupation, en tant que forme d'action directe, aient été adoptées à une telle échelle au sein du mouvement étudiant représente une victoire significative pour les idées anarchistes, même dans un contexte où la plupart des étudiants ne s'identifient pas explicitement comme anarchistes. Le processus politique lui-même a toutefois un effet radicalisant inhérent sur les participants, les poussant à remettre en cause l'autorité, à s'auto-organiser et à constater par eux-mêmes que les structures hiérarchiques ne sont ni nécessaires ni inévitables.

Quelles sont les perspectives de ces mouvements, en particulier après les événements récents ? Pensez-vous qu'un changement social plus généralisé soit possible, ou bien des illusions sont-elles entretenues dans une grande partie de la société serbe ?

Il est difficile de répondre à cette question, car il est pratiquement impossible d'évaluer toute l'ampleur du mouvement alors qu'il est encore en pleine évolution. La situation change constamment, de nouvelles décisions sont prises chaque jour au sein des assemblées, et le gouvernement tente sans cesse de manipuler l'information et de monter certaines franges de la population contre les étudiants. Ce n'est qu'une fois que les revendications auront été pleinement satisfaites, conformément aux propres évaluations des étu-

diants au sein des assemblées, que nous pourrons évaluer dans quelle mesure le mouvement étudiant a entraîné un changement social durable. À l'heure actuelle, nous voyons le potentiel d'une certaine forme de changement social, mais nous ne pensons pas qu'il existe un réel potentiel de transformation systémique qui remplacerait le capitalisme néolibéral par un ordre social égalitaire. Étant donné que le mouvement étudiant n'est pas un mouvement de classe issu de la classe ouvrière et qu'il n'a pas développé une articulation claire de la lutte des classes ou d'une politique anticapitaliste, il n'existe aucune possibilité réaliste de transformation fondamentale du système social. Cependant, nous tenons à souligner que nous ne nous sommes jamais attendus à ce que le mouvement étudiant mène une révolution anticapitaliste. Ce à quoi nous nous attendons, et ce qui se produit déjà dans une certaine mesure, c'est la radicalisation des étudiants et l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs politiques – une génération qui, grâce à son expérience directe de la lutte, pourrait évoluer vers l'anticapitalisme en acquérant une connaissance pratique des méthodes anarchistes de résistance politique.

Le mouvement de classe au sens large en Serbie

Quel est l'état actuel du mouvement de classe en Serbie ? Existe-t-il des réseaux de résistance issus des syndicats ou de collectifs autonomes ?

Le mouvement de classe en Serbie est à un niveau extrêmement bas et se limite généralement à un petit nombre de groupes anarchistes, communistes et, plus largement, de gauche, engagés dans divers aspects de la lutte des classes. Il n'existe pas d'organisation anticapitaliste radicale sous la forme d'espaces autonomes, de squats ou de centres auto-organisés. Cependant, dans le cadre des manifestations en cours, un groupe d'étudiants auto-organisé a récemment occupé le Centre culturel étudiant (SKC) à Belgrade. Pendant des décennies, le SKC n'a entretenu aucun lien réel avec les étudiants, servant plutôt de plateforme de blanchiment d'argent à divers capitalistes par le biais de l'organisation d'événements musicaux privés et de la location d'espaces à des entreprises privées. Un soir, les étudiants ont pris le contrôle du bâtiment et, lors d'une assemblée, ils ont voté en faveur de son occupation, exigeant que le contrôle du SKC soit rendu aux étudiants et que ceux-ci aient leur mot à dire dans la programmation de l'institution. Le concept d'occupation et de reconquête des espaces fait partie intégrante de l'idéolo-

gie anarchiste, et l'extension de la lutte étudiante au-delà des universités vers l'occupation d'autres institutions comme le SKC représente une étape significative dans la radicalisation d'une partie des étudiants. Les anarchistes issus de divers collectifs participent activement aux luttes sociales et, dans la mesure de leurs moyens, soutiennent l'auto-organisation des différents secteurs du mouvement ouvrier. Actuellement, des appels à la tenue d'assemblées de travailleurs et à la grève se font entendre dans toute la Serbie. Alors que la plupart des syndicats sont sous le contrôle du parti au pouvoir, des signes de résistance interne apparaissent : des syndiqués prennent leurs distances par rapport à la direction officielle de leur syndicat, ce qui conduit à des scissions syndicales et à la formation de nouveaux syndicats indépendants. Comme toujours dans l'histoire, les grands syndicats jouent le rôle d'un cheval de Troie capitaliste, chargés d'apaiser le mécontentement des travailleurs plutôt que de lutter pour leurs intérêts.

Voyez-vous un potentiel de convergence entre les différentes luttes sociales (étudiantes, ouvrières, antifascistes, écologiques) en Serbie, et autour de quelles revendications ?

Depuis quelque temps déjà, des manifestations écologistes ont lieu contre la multinationale Rio Tinto, qui tente sans relâche de lancer l'exploitation minière du lithium dans l'ouest de la Serbie, un projet qui conduirait à un écocide et à la destruction de l'environnement pour des millions de personnes. Il y a quelques années, des manifestations de masse accompagnées de barrages routiers à grande échelle ont réussi à contraindre le gouvernement à suspendre officiellement le projet de Rio Tinto. Cependant, il est apparu par la suite que l'exploitation minière du lithium n'avait été que reportée, car l'Union européenne – principalement l'Allemagne – fait pression sur le gouvernement serbe pour qu'il relance le projet, car « elle a besoin de ce lithium ». En ce qui concerne la convergence entre le mouvement étudiant et d'autres luttes sociales, on observe un chevauchement entre les personnes ayant participé aux manifestations étudiantes et celles qui se sont ensuite engagées dans : des manifestations contre les mini-centrales hydroélectriques ; des barrages routiers anti-Rio Tinto ; des luttes ouvrières ; des actions antifascistes ; la résistance contre la « mafia des expulsions » ; des actions antimilitaristes ; la solidarité avec le peuple palestinien ; et la lutte contre le génocide en Palestine. Ce chevauchement suggère qu'une partie du mouvement étudiant actuel continuera probablement à s'engager dans

diverses luttes sociales à l'avenir, surtout si les plenums restent actifs sur les facs même après la fin des occupations. L'un des objectifs les plus cruciaux du mouvement devrait être d'établir ces assemblées comme un organe permanent d'auto-organisation et de prise de décision des étudiants après cette vague de protestations.

Liens régionaux et internationaux

Quelle est l'importance de la solidarité internationale pour le mouvement en Serbie ? Existe-t-il déjà des liens avec des compagnon·ne·s d'autres pays ?

Nous estimons que les mouvements anticapitalistes ne sont pas suffisamment connectés au niveau international. Cependant, dans le contexte du mouvement étudiant, des étudiants de Croatie, du Monténégro, de Slovénie et d'autres pays ont déjà manifesté publiquement leur solidarité et exprimé leur soutien aux occupations étudiantes en Serbie.

Comment percevez-vous le concept de justice sociale, en particulier à une époque marquée par le regain conservateur des populations et l'« autoritarisation » des États ?

Nous vivons une période de profonde incertitude, où nous assistons quotidiennement à un glissement massif vers la droite à l'échelle mondiale. Lorsque le libéralisme pourrit, il empeste le fascisme.

5 Texte de l'Initiative d' étudiants et étudiantes anarchistes d'Athènes

12 novembre 2022



CONTRE L'UNIVERSITÉ D'EXCLUSION DE CLASSE ET DE LA RÉPRESSION
RÉSISTANCE – AUTO-ORGANISATION - SOLIDARITÉ

Que le mouvement étudiant devienne dangereux, émancipé et subversif, et non un moyen pour imposer les volontés des partis.

Note de traduction – remise en contexte. Depuis 2019 et l'arrivée de la droite au pouvoir, l'État opère un restructuration du système éducatif. L'État souhaite détruire l'asile universitaire (interdiction pour la police d'entrer dans l'enceinte des universités), créer une police universitaire et ouvrir des universités privées (interdit dans la Constitution de 1975 - art16). Ces conquêtes sociales ont été acquises par le sang des révoltes étudiantes contre la dictature et le système étatique-capitaliste. Au moment ou le texte est publié, les compagnonEs avaient organisé le 3ème festival libertaire de lieux occupés et des collectifs. Lors de ce festival, pendant un grand concert dans la fac squattée, il y a eu une attaque meurtrière de la police. Après ce texte, il y a eu une grande lutte en 2023 contre la restructuration de l'université. Le mouvement étudiant de rue, rejoint par les lycéenEs s'est organisé par occupations des facs et des lycées.

Après une année de paralysie du mouvement étudiant à Athènes, l'apparition de la police universitaire à l'entrée de l'EKPA (Université Nationale Capodistrienne d'Athènes) et l'intervention meurtrière de la police lors du

3ème festival libertaire de lieux occupés et de collectifs, ont créé une série de mobilisations et un nouveau cycle de résistances contre la répression étatique.

Suite à la grande défaite des élections étudiantes elles-mêmes - et non pas seulement de l'organisation syndicale du parti au pouvoir – puisque l'abstention a dépassé toute prévision, le courant étudiant de gauche s'est autoproclamé porte-parole principal des étudiant^{e}s. Pourtant, la conception corporatiste de la gauche et sa lecture institutionnelle sur la question de l'asile, ne peut que limiter la lutte des étudiant^{e}s et imposer un mode organisation politique vertical, en confrontation totale avec le but initial des assemblée générale, c'est à dire celui de l'influence mutuelle entre étudiant^{e}s sur la base du construire ensemble. La soit-disante fonction de démocratie directe des AG met en évidence la contradiction de l'existence d'un conseil d'administration capable de passer outre le processus collectif de prise de décisions. Il constitue essentiellement un organe autoritaire qui considère les représenté^{e}s comme inférieur^{e}s à lui et facilement manipulables. Si elles suivent cette politique, les AG perdent leur caractère horizontal et se transforment en un moyen de représentation des organisations syndicales étudiantes affilié aux partis parlementaires. Cela conduit à la dépolitisation des étudiant^{e}s, la dévalorisation de la communauté étudiante ainsi qu'au blocage de la prise de décisions radicales qui permettraient d'intensifier et poursuivre la lutte.

Le grand pari pour nous est de savoir si la tendance libertaire / autonome va arrêter de tourner autour d'elle-même et parviendra à se transformer en un pôle de radicalisation. Pour être plus claire, par « pôle » on entend la création d'une structure plus cohérente, toujours ouverte, mais ayant des caractéristiques politiques claires et précises qui seront promues et dotées du discours et de l'action des étudiant^{e}s en lutte à l'intérieur du pôle. De cette manière une proposition politique concrète et distincte sera définie à l'intérieur du mouvement étudiant, une proposition qui aura sa propre autonomie quand elle s'exprime dans la rue. [...]

> « Le syndicalisme est de par sa nature réformiste. Ce qu'on peut attendre de lui c'est que les réformes qu'il vise et obtient soient telles qu'elles aident à l'éducation, à la préparation révolutionnaire et qu'elles ouvrent le chemin à des exigences de plus en plus grandes. »
>
> Errico Malatesta

Pour nous, l'enjeu politique essentiel c'est la défense du caractère social de l'asile universitaire. C'est exactement parce que l'asile et le mouvement anarchiste sont étroitement liés entre eux et ont comme point de départ commun la révolte de l'école de Polytechnique[4]. L'asile est intrinsèquement lié aux luttes pour la liberté l'égalité et la dignité depuis la période de la dictature et de la post-dictature jusqu'à l'insurrection de 2008. Jusqu'à aujourd'hui, où les étudiant·e·s en lutte affrontent les voitures blindées, les lacrymogènes et les attaques meurtrières des escadrons d'assaut en uniforme de la république dans les rues et dans l'université, l'asile continue à représenter un point vivant de référence pour les révolté·e·s, les gens en lutte, les anarchistes, pour l'ensemble du mouvement. C'est une référence qui traverse les générations et qui ne cesse de donner du sens aux enjeux des luttes sociales et de classe. L'École polytechnique a hébergé une multitude de processus politiques radicaux qui ont transformés le discours en action.

En tant qu'anarchistes nous rejetons catégoriquement la conception selon laquelle notre identité serait déterminée par chaque domaine social distinct et que nous cesserions d'être la totalité de nos qualités pour n'en être qu'une partie. Nous ne renonçons pas à notre identité politique exactement parce que nous considérons que tous les aspects de notre vie déterminent notre dimension socio-politique et nous refusons de cacher notre identité politico-idéologique simplement pour des raisons de tactique. Nous sommes des étudiant·e·s, travailleurs·euses, des anarchistes dont la conscience nous prescrit que le chemin vers l'émancipation individuelle et collective viendra à travers les révoltes sociales et les processus révolutionnaires incessants qui nous feront vivre le monde dont nous rêvons. Nous ne prétendons pas être des spécialistes de la lutte pour un monde meilleur, nous nous appuyons sur les

4. L'occupation de Polytechnique du 14 au 17 novembre 1973 est l'évènement politique fondateur du mouvement anarchiste grec contemporain. Les étudiant·e·s ont confronté·e·s directement le système étatique capitaliste avant d'être écrasé·e·s dans le sang. La répression militaire fait des dizaines de morts.

principes de l'auto-organisation et nous considérons que seulement celleux d'en-bas peuvent faire le changement social en rendant collectifs leur désirs pour l'avenir. Nous cherchons à lier la lutte contre la restructuration dans le domaine de l'éducation avec les luttes sociales et de classe plus larges, en refusant de la circonscrire aux limites étroites des revendications partielles. Nous ne souhaitons pas céder à des logiques réformistes de compromis mais nous luttons pour une université qui nous appartient collectivement à toustes, qui fonctionnera sur la base de l'éducation libertaire et à laquelle tout le monde aura accès. Nous sommes inspiré·es par les étudiant·es de la Sorbonne en mai 1968 qui ont essayé de lier le mouvement étudiant avec un mouvement de classe plus large, par les anarchistes qui ont participé à l'occupation de l'École Polytechnique en 1973 en mettant en avant la rupture totale avec le système étatico-capitaliste et non pas simplement la transition à la démocratie bourgeoise et inspiré·es enfin par tous les gens en lutte qui ont offert leur liberté ou même leur vie dans une perspective révolutionnaire. Si le mouvement étudiant veut devenir massif, affronter et vaincre et non pas être guidé par le réformisme, la rupture immédiate avec le système et ses valeurs constitue la seule voie possible. La défense de l'asile universitaire et de son caractère social, la défense et la lutte contre la restructuration de l'éducation ne peuvent que constituer une partie de la lutte pour la libération sociale.

6 Manuel d'Occupation ou le modèle de l'occupation de la faculté d'humanités et de sciences sociales de Zagreb



Photo d'un plenum à la FHSS, 2009

OCCUPATION COOKBOOK - Avant-propos

L'objectif de ce manuel est de décrire le fonctionnement de la Faculté des humanités et des sciences sociales de Zagreb quand elle a été occupée par des étudiant[e]s au printemps 2009. L'occupation de la faculté a duré 35 jours. Les revendications étudiantes étaient « une éducation publique gratuite, à tous les niveaux et accessible à tous[tes] », c'est-à-dire la suppression légale de tous les frais au sein du système éducatif. Pendant ces 35 jours, au moins vingt facultés et universités dans huit villes croates ont été occupées à un moment ou à un autre.[5] L'objectif de ce manuel est double. Le premier, moins important, est historique - pour enregistrer ce qu'il s'est passé.

5. Au cours des mois de novembre et décembre 2009 (après la première version publiée d'*Occupation Cookbook*, une deuxième vague d'occupations étudiantes a eu lieu en Croatie ; elle a duré deux semaines et a concerné une dizaine de facultés dans cinq villes différentes. Les revendications et la méthode étaient fondamentalement les mêmes.

L'autre objectif, le principal, est de présenter nos expériences de manière à ce qu'elles puissent être utiles aux étudiantes d'autres universités (et peut-être aux membres d'autres collectifs, comme des usines, etc.) qui décideraient d'entreprendre une action similaire.

Nous pensons qu'une description de notre système d'occupation universitaire, qui est quelque peu inhabituel à certains égards, intéressera d'autres étudiantes militantes. Premièrement, la faculté n'a pas été occupée de telle sorte que l'accès au bâtiment ait été physiquement interdit à tous, à l'exception des étudiantes occupantes, comme c'est parfois le cas. Il serait donc plus approprié de parler de « contrôle étudiant sur la faculté » plutôt que d'« occupation ». Seuls les cours réguliers ont été suspendus ; tout le reste a pu fonctionner comme d'habitude (l'administration, la bibliothèque, la librairie et les autres services situés dans le bâtiment de la faculté fonctionnaient normalement, les professeurxes pouvaient travailler dans leurs bureaux comme d'habitude). Deuxièmement, la fac était ouverte à tous (étudiantes d'autres facultés, citoyenNEs lambda, journalistes, etc.). Troisièmement, toutes les décisions concernant le fonctionnement de la faculté occupée étaient prises lors des plenums (assemblées plénières). Ils étaient ouverts aux étudiantes de la Faculté d'humanités et de sciences sociales de Zagreb (FHSS), et à n'importe quelle personne se présentant au plenum. Toutes les personnes présentes au plenum avait le droit de participer et de voter.

Certaines questions sont abordées plus d'une fois dans le texte, mais nous estimons que c'est pertinent pour expliquer certains détails sous plusieurs angles. Le premier chapitre (« L'organisation du contrôle étudiant de la FHSS ») donne un aperçu général de tous les aspects de l'occupation. Le deuxième chapitre (« Comment organiser un plenum ? ») fait office d'une sorte d'introduction historique moins formelle et anticipe certains problèmes qui seront expliqués plus tard avec davantage de détail. Après ces chapitres, une description détaillée du plenum, des groupes de travail et d'autres aspects de l'occupation est fournie. Le dernier chapitre se concentre sur le contexte social de la lutte pour l'éducation gratuite dans lequel s'est déroulée l' action étudiante.

Enfin, une note sur les auteurices de ce manuel. En sachant que toutes nos actions sont collectives et anonymes par nature, ce manuel est lui aussi anonyme. Il s'agit d'un ouvrage collectif. Différentes auteurices ont écrit les cha-

pitres. Les auteurices sont pour la plupart les personnes qui ont participé et interrogé en profondeur l'action. Els sont familièrxs avec les questions qu'ils traitent. Cependant, l'ensemble du texte a ensuite été édité, amendé et corrigé par tous les participantes intéressées selon un processus de démocratie directe[6].

L'ORGANISATION DU CONTRÔLE ÉTUDIANT SUR LA FACULTÉ D'HUMANITES & DE SCIENCES SOCIALES

Le contrôle étudiant de la FHSS au printemps 2009 était organisée de la manière suivante : les trois principaux organes du contrôle étudiant de la fac étaient le plenum, les groupes de travail et la sécurité.

LE PLENUM

Le plenum (assemblée plénière ou assemblée générale) est l'organe central de la prise de décision étudiante au sein de la fac occupée. Dedans, toutes les décisions sont prises selon un mode de démocratie directe, y compris de savoir si l'occupation étudiante de la faculté doit se poursuivre ou prendre fin. Le plénum est une assemblée réunissant toustes les étudiantes intéressées et d'autres citoyenNEs (contrairement à certains autres plénums en Croatie, celui de la FHSS était ouvert à toustes – la décision concernant le degré d'ouverture est prise par chaque plénum en fonction des circonstances). Au plénum, chacun·e a le droit de s'exprimer et de voter. Toutes les décisions sont prises à la majorité des participantes présentes. Chaque plenum est modéré par deux animateurices différentes et, à la fin de chaque séance, deux nouvelles personnes sont élues pour animer la séance suivante. Pendant l'occupation, les plenums ont lieu tous les jours ; le reste du temps, une fois par semaine (ou plus fréquemment si nécessaire).

LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES ÉQUIPES

Les groupes de travail et les équipes sont des groupes spécialisés issus du plenum dont la tache est de traiter de problèmes spécifiques importants. La différence entre une équipe et un groupe de travail réside dans le fait que l'assemblée plénière confère aux « équipes » un mandat pour le travail

6. Note de traduction : la présente version traduite d'*Occupation Cookbook* est une édition mise à jour qui contient quelques ajouts mineurs par rapport à la version croate originale (comme l'ajout du chapitre sur le groupe de travail pour la diffusion de la démocratie directe).

qu'elles effectuent, tandis que les groupes de travail sont, pour simplifier, des réunions auxquelles tous·tes les participant·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s.

Les équipes ont des membres permanents (leurs noms ne sont pas rendus publics – le mandat est confié à l'ensemble du groupe et non à des membres individuels). Les équipes se voient confier des mandats car elles effectuent des tâches qui doivent souvent être accomplies immédiatement et ne peuvent donc pas passer par la procédure habituelle de la plénière ou des groupes de travail, et également en raison de la nature spécifique de certaines tâches qui ne peuvent être effectuées à chaque fois par un groupe différent de personnes ou par un groupe trop important. Les équipes mandatées sont : l'équipe du programme, l'équipe des médias, l'équipe du blog, l'équipe de sécurité et l'équipe *Skripta*. Comme on ne peut pas s'attendre à ce que l'ensemble du plénum ou les groupes de travail réguliers, dont la composition n'est pas définie, s'occupent des nombreux problèmes pratiques liés à l'organisation de causeries, à la rédaction de communiqués de presse, à la gestion du site web, à la sécurité ou à la rédaction de la *Skripta* (la publication officielle du plénum de la FHSS), le plénum confie des mandats à certaines équipes afin qu'elles puissent accomplir ces tâches, tout en conservant la possibilité de révoquer le mandat d'une équipe spécifique ou de modifier la composition de certaines équipes (les équipes peuvent également recruter de nouveaux membres si nécessaire).

Les groupes de travail sont des réunions de tous·tes les participant·e·s intéressé·e·s. Ils n'ont pas de membres permanent·e·s et les participant·e·s à un groupe de travail ne sont pas connu·e·s avant le début de la réunion elle-même. Voici quelques exemples de groupes de travail : le groupe de travail interplénières, le groupe de travail sur l'analyse des documents, le groupe de travail sur les questions techniques de l'assemblée plénière, etc. Dans certains cas, il existe à la fois une équipe et un groupe de travail qui traitent des mêmes questions – par exemple, il y a le groupe de travail sur les médias (une réunion de tous les participant·e·s intéressé·e·s) et l'équipe chargée des médias (l'équipe mandatée chargée de rédiger les communiqués de presse et d'entretenir les contacts avec les médias). Il existe également un groupe de travail mandaté, le groupe de travail sur les mini-actions. Bien qu'il ne compte pas de membres permanent·e·s, ce groupe a reçu pour mandat de planifier et de mener à bien des actions de faible envergure. Cela signifie qu'il n'a pas à demander l'autorisation du plenum pour chacune de ses actions, car il n'est

pas possible de planifier tous les détails d'une action lors d'une assemblée plénière. Tous·tes les participant·es intéressé·es prennent part aux réunions, auxquelles tout le monde est invité, et planifient les actions.

Le plénum peut à tout moment révoquer les mandats qu'il a confié aux équipes et au groupe de travail « mini-actions ». De même, les actions de tous les groupes de travail et de toutes les équipes peuvent être discutées en assemblée plénière. Les groupes de travail et les équipes sont tenus de fonctionner conformément aux conclusions et aux décisions prises par le plénum.

Comme le plenum, les groupes de travail sont également ouverts à tous·tes, mais, de par leur nature même, ils ne sont pas fréquentés par autant de personnes, car seul·s celleux qui s'intéressent particulièrement à un sujet donné y participent (pendant l'occupation, les réunions des groupes de travail rassemblent en gros une trentaine de personnes, et après l'occupation, autour de 5-10). Lors des réunions des groupes de travail, les participant·es discutent de problèmes spécifiques et formulent des suggestions qui (accompagnées d'un bref résumé de tous les arguments) sont présentées au plenum. Les groupes de travail n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions eux mêmes (sauf dans le cas susmentionné des équipes/groupes de travail mandatés, mais ceux-ci opèrent dans les limites fixées par le plenum). Toute conclusion ou suggestion proposée par les groupes de travail doit être approuvée par le plenum (sinon, elle est renvoyée pour discussion en réunion de groupe). L'objectif d'un groupe de travail est d'étudier en détail les problèmes spécifiques qui ne peuvent être résolues en séance plénière (à cause du manque de temps, d'un sujet spécifique, etc.), de proposer des solutions possibles et de les présenter de manière systématique et claire au plénum afin que le sujet puisse être débattu de la manière la plus constructive possible en plénière et qu'une décision éclairée puisse être prise. Le groupe de travail peut proposer plusieurs conclusions ou suggestions, qui seront toutes discutées par la suite en plenum. Cette approche qui offre un plus grand choix de possibilités au plenum est préférable. Le nombre potentiel de groupes de travail est illimité. Ils sont constitués en fonction de la nécessité de traiter des problèmes spécifiques et peuvent être dissous si ce besoin n'existe plus. À l'inverse, le nombre d'équipes mandatées est plus ou moins fixe, car il n'est pas nécessaire d'en avoir un grand nombre.

Pendant l'occupation étudiante et après sa fin, les groupes de travail et équipes suivants existaient à la FHSS :

a. Le groupe de travail « Questions techniques » du plenum – traite des questions techniques liées à l'organisation du plenum, établit l'ordre du jour et forme les animateurs à la modération du plenum
b. L'équipe médias – assure le contact avec les médias, met en œuvre la stratégie médiatique (approuvée par le plenum) et rédige les communiqués de presse
c. Le groupe de travail interplenums – coordonne les étudiant·e·s issu·e·s de différents plenums/facultés
d. Le groupe de travail des mini-actions – s'occupe de l'organisation de diverses actions (généralement de faible ampleur) en dehors de la faculté afin de promouvoir l'idée d'une éducation gratuite (spectacles, manifestations, expositions, etc.)
e. Le groupe de travail pour l'évaluation de la situation et des actions futures – analyse la situation actuelle et discute des actions futures possibles
f. Le groupe de travail d'analyse des documents – analyse en détail divers documents officiels (lois, mémorandums, déclarations, etc.) importants pour l'action
g. Le groupe de travail de l'information – s'occupe des activités relatives au Skripta (la publication officielle du plenum), de sa production et de sa distribution
h. Le groupe de travail pour la diffusion de la démocratie directe – ce groupe de travail, qui a été formé après la fin de l'occupation (à l'automne 2009), s'occupe de diffuser la démocratie directe en dehors du cadre universitaire et étudiant (par exemple parmi les travailleurs, dans les usines, etc.)

Outre ces groupes essentiels, il existait/existe d'autres groupes, tels que le groupe de travail « forum » (qui s'occupait d'organiser le forum Internet lié au site web officiel), le groupe de travail « pétition » (qui était chargé d'organiser la pétition pour l'enseignement gratuit qui a recueilli 100 000 signatures), etc.

SÉCURITÉ

Le groupe de sécurité était chargé du contrôle physique de la faculté pendant l'occupation étudiante. Le groupe de sécurité veille au maintien de l'ordre dans les locaux et s'occupe des biens de la faculté. L'adhésion au groupe de sécurité est libre et tournante.

Outre les trois axes mentionnés du contrôle étudiant de la faculté (le plénum, les groupes de travail et la sécurité), les éléments suivants sont également importants :

L'ÉQUIPE DU PROGRAMME

L'équipe de programmation est un groupe de personnes chargées d'organiser le programme éducatif alternatif qui se déroule à la place des cours habituels pendant l'occupation étudiante.

LA SKRIPTA

La Skripta est la publication officielle, c'est-à-dire le moyen de communication, de l'assemblée plénière de la FHSS. Pendant l'occupation, la Skripta est publiée tous les jours voire deux fois par jour. Après l'occupation, elle paraît généralement une fois par semaine. On y trouve les communiqués de presse des étudiants, diverses annonces, ainsi que des articles concernant l'éducation et des sujets connexes (tels que les droits sociaux, la transition en Croatie, le néolibéralisme, les mouvements ouvriers, etc.).

BLOG/PORTAIL – L'ÉQUIPE DU BLOG

Dès le début, le blog (devenu ensuite portail web) intitulé *Free Faculty of Humanities and Social Sciences (Free FHSS)* a également constitué un moyen de communication important. L'adresse de la version croate du site web est `www.slobodnifilozofski.com`, tandis que les informations en anglais (et dans d'autres langues) sont disponibles sur `slobodnifilozofski.org`. *Free FHSS* fait office d'archives virtuelles de l'action étudiante en faveur d'une éducation gratuite.

LE FONCTIONNEMENT DE LA FACULTÉ SOUS CONTRÔLE ÉTUDIANT

Pendant l'occupation étudiante, la faculté était, sauf la nuit, ouverte à toustes les citoyenNEs, tout comme le plenum, les groupes de travail et le programme éducatif alternatif. La seule exception était que les médias ne pouvaient enregistrer que le début de l'assemblée plénière (cad les annonces). Après cela, les journalistes pouvaient participer à l'assemblée plénière en tant que citoyens, mais aucun enregistrement n'était autorisé.

Pendant l'occupation étudiante, hormis les cours réguliers (y compris doctoraux), tout le reste de la faculté fonctionnait normalement (l'administration de la faculté, les heures de consultation des professeurs, la bibliothèque, le centre de langues étrangères, le service de photocopie et la librairie de la faculté, ainsi que certaines formes de cours supplémentaires, les examens dans les bureaux des professeurs et les examens destinés aux étudiants plus anciens, les conférences programmées, etc.).

Dans plusieurs cas, lorsque certains se demandaient si une activité particulière devait ou non être autorisée au sein de la faculté occupée, le plenum en discutait et décidait de l'autoriser ou non.

DÉMOCRATIE DIRECTE

Un élément important de l'auto-organisation étudiante était le mode de prise de décision directement démocratique. Outre l'objectif lui-même (« éducation gratuite pour à toustes »), c'était l'un des principaux aspects de l'action dans son ensemble. La démocratie directe est un système dans lequel toutes les décisions (les plus importantes) sont prises de manière absolument démocratique, à la majorité des voix des personnes présentes. Dans le système de la démocratie représentative, un petit nombre de représentants sont élus et reçoivent le mandat de prendre des décisions de manière autonome, sans contrôle démocratique immédiat jusqu'au prochain scrutin. Dans le système de démocratie directe, toutes les décisions sont prises directement par la majorité. Ainsi, la démocratie directe encourage les gens à être actifs et intéressés, et à participer à la prise de décision. Toutes les décisions prises pendant l'occupation, ainsi qu'après celle-ci, sont prises de cette manière. Le système de démocratie directe s'organise par le biais des plenums – des assemblées générales réunissant toutes les personnes intéressées, au cours desquelles chacun dispose d'un droit égal d'exprimer son opinion et où cha-

cun peut voter. Toutes les décisions sont prises à la majorité des personnes présentes. L'assemblée plénière décide de la poursuite du contrôle étudiant de la faculté et de toutes les actions (pendant et après l'occupation). Les problèmes particuliers sont d'abord délégués pour être discutés par les groupes de travail (qui sont ouverts à toutes les parties intéressées), puis résolus lors de la plénière.

L'avantage de ce mode de prise de décision directement démocratique et plénier réside dans le fait que toutes les actions et toutes les problèmes sont tranchées de manière entièrement démocratique, qu'il n'y a pas de leaders et que ce mode de prise de décision réduit considérablement le risque de manipulation. Dans le système de démocratie représentative, où les dirigeants élus peuvent prendre des décisions selon leur bon vouloir, il existe un risque considérable de manipulation (au cours des négociations, un ou plusieurs représentants pourraient être persuadés de se plier voire être soudoyés ou menacés). L'avantage du mode de prise de décision en plénière réside dans le fait que toutes les décisions doivent être prises collectivement par le vote de la majorité des personnes présents dans le plenum. Le plenum ne peut à aucun moment élire un représentant capable de prendre des décisions ou d'accepter certaines conditions de son propre chef. L'assemblée plénière ne peut élire que des délégués, qui transmettent les décisions et la volonté du plenum et lui renvoient les propositions et les questions à examiner. Cette méthode d'élection des délégués, la seule véritablement démocratique, exclut toute possibilité de manipulation des représentants individuels.

L'INITIATIVE ÉTUDIANTE INDÉPENDANTE ET LE PLENUM

Le groupe initial de personnes qui a commencé à organiser l'occupation de la faculté, avant la tenue du premier plénum de l'occupation, agissait sous le nom d'Initiative étudiante indépendante pour le droit à l'éducation gratuite (ISI). Cependant, le plénum transcende l'ISI car il ne se limite pas au seul droit à l'éducation gratuite et parce qu'il exprime la volonté de tous·tes les étudiant·es, chacun·e ayant le droit de participer et de voter au plénum indépendamment de leur orientation politique et de leur opinion sur certaines questions telle que l'éducation gratuite . Ainsi, les décisions prises lors du plénum doivent être considérées comme celles de l'ensemble des étudiant·es et non comme celles de l'ISI. L'ISI reste le nom du groupe de militant·es qui luttent pour le droit à l'éducation gratuite. Le plénum, bien qu'il soit issu de

la lutte pour le droit à l'éducation gratuite, est un organe central de la prise de décision démocratique directe de toustes les étudiantes et ne doit pas être assimilée uniquement à la lutte pour l'éducation gratuite.

COMMENT ORGANISER UN PLENUM ?

INTRODUCTION

Le plenum (ou assemblée générale) est une réunion de toustes les membres intéressés d'un collectif. Toustes les membres de ce collectif ont le droit de participer à l'assemblée plénière, ce qui lui confère une légitimité démocratique, même s'il n'est pas nécessaire que toustes les membres du collectif participent à chaque plenum. Ce qui est important, c'est que, lors de l'assemblée plénière, toutes les personnes présentes participent à égalité à la prise de décision – il n'est pas possible qu'une personne représente une autre personne ou un groupe de personnes (et leurs votes). Le mode de prise de décision de façon « directe démocratique » est la seule manière systématiquement démocratique de prendre des décisions qui concernent l'ensemble du collectif. L'objectif principal d'organiser des plenums est d'inclure toutes les personnes intéressées par le processus décisionnel, en particulier lorsqu'il s'agit de questions d'une grande importance sociale, telles que le droit à l'éducation gratuite, aux soins de santé gratuits, aux droits du travail, etc. La possibilité de participer au processus décisionnel motive celleux que l'on qualifie souvent d'inertes, de désintéressé·es ou d'apathiques à prendre part à des actions politiques. Les débats publics raisonnés démystifient le processus décisionnel, en accordant de l'importance à l'opinion de chaque individu qui y participe. Une décision prise est contraignante pour toustes. Cependant, on pourrait se demander : qui sont ces « toustes » ? Derrière une décision prise sur la base d'une argumentation rationnelle se trouvent toustes les membres de l'organe qui a pris cette décision. Ce mode de prise de décision repose sur le principe que toute personne qui le souhaite peut y prendre part. Il convient de noter que l'assemblée plénière n'utilise pas la force pour mettre en œuvre ses décisions, mais le pouvoir d'arguments raisonnés - ceux qui ne participent pas aux plenums ne sont pas tenus d'accepter une décision qui est prise, mais ·ls en sont néanmoins informé·es. L'effet important de ce type de prise de décision est la répartition de la responsabilité entre toustes les participantes qui sont conscientes du fait que la décision n'a pas été prise par une

autorité supérieure, une clique organisée ou un comité exécutif, mais par les participant·es au processus de vote elleux-mêmes. Celleux qui s'impliquent activement dans le processus décisionnel ne peuvent plus être considéré·es comme des spectateurices passif·ves, désintéressé·es ou irresponsables.

Nous nous concentrons ici sur l'organisation d'un plenum dans des situations d'urgence telles que les occupations et les prises de contrôle de lieux de travail ou d'établissements d'enseignement. Nous faisons délibérément la distinction entre une occupation et une prise de contrôle. On ne peut considérer qu'une institution a été prise de contrôle que lorsque l'assemblée plénière, qui se compose de tous·tes les membres du collectif, ou du moins de celleux qui sont suffisamment intéressé·es pour y participer, a voté en faveur de la prise de contrôle de l'institution. En fonction des circonstances (telles que la taille du collectif, la possibilité de sabotage, les menaces de sanctions, etc.), l'occupation peut, mais ne doit pas nécessairement, être planifiée dans un relatif secret. Dans ce cas, l'action elle-même est la première chose à accomplir ; ensuite, la prise de contrôle est finalisée par une légitimation a posteriori de l'action. Bien sûr, il serait préférable que tous·tes les participant·es intéressé·es légitiment l'action avant qu'elle ne soit menée, mais cela n'est pas toujours possible pour les raisons déjà mentionnées. Si l'on devait toujours attendre le consentement préalable explicite de la majorité, il arriverait souvent que, pour des raisons pratiques, il ne soit pas possible de faire quoi que ce soit. La légitimation démocratique complète dès le départ ne peut et ne doit pas constituer un obstacle à l'action directe, bien qu'il soit de la plus haute importance que l'action elle-même soit organisée de manière directe démocratique dès le début. Dans le cas d'une action relativement secrète, il est important de poser les bases de telle sorte que le plus grand nombre possible de membres sachent (ou aient une idée de ce qui se passe). C'est également important car cela donne l'occasion d'essayer d'évaluer l'opinion générale concernant les problèmes qui sont à l'origine du lancement d'une occupation.

PLENUM – COMMENT & POURQUOI

La question qui se pose est la suivante : comment organiser une instance collective qui fonctionne selon les principes de la démocratie directe ?

Nous ne nous attarderons pas trop sur la théorie. Notre objectif est de décrire le processus d'organisation de ce type d'instance collective démocratique directe à la Faculté des sciences humaines et sociales de Zagreb et de mettre en évidence certains problèmes que nous avons rencontrés. Cette expérience devrait être utile à d'autres collectifs qui tentent d'organiser une instance politique similaire.

L'action a été préparée par des voies non officielles et a été pleinement légitimée a posteriori par la décision de tous·tes les étudiant·es qui ont voté en faveur de la poursuite de l'occupation. Il est toutefois important de noter que n'importe qui aurait pu participer à la planification de l'occupation (personne n'en a été empêché), même s'il n'était pas possible de l'annoncer ouvertement (sauf immédiatement avant le début de l'action elle-même). Toutes les réunions tenues pendant la planification de l'occupation ont également fonctionné selon les principes de la démocratie directe. Il s'agissait de mini-plenums préalables à l'occupation (même s'il faudrait plutôt les qualifier de réunions ouvertes au cours desquelles les décisions étaient prises selon un mode de démocratie directe). La première grande plénière préalable à l'occupation s'est tenue cinq jours avant l'occupation de la faculté. Un débat public sur l'éducation gratuite (auquel ont participé quelques 200 personnes) s'est spontanément transformé en plenum au cours de laquelle la majorité a voté en faveur de l'occupation de la faculté. L'occupation a ensuite été confirmée par un grand plenum tenu le premier jour de la prise de contrôle de la faculté par les étudiants.

Au cours des préparatifs de l'action, certains dilemmes se sont posés quant à savoir qui devait avoir le droit de participer aux plenums et comment les rendre inaccessibles à celleux qui étaient jugé·es ne pas avoir ce droit. Il a été décidé que, outre les étudiant·es de la faculté, le droit de participation devait être étendu aux citoyenne·s intéressé·es – ce qui incluait le personnel de la faculté, les étudiant·es d'autres facultés et universités, les travailleur·euses, etc. Étant donné que la revendication d'une éducation gratuite pour tous·tes concerne le grand public et que l'université est une institution publique, la « politique de la porte ouverte » a été considérée comme la seule cohérente.

Cette approche s'est avérée judicieuse, car les séances plénières ont attiré aussi bien des citoyen·ne·s que des étudiant·e·s d'autres facultés – et des occupations d'autres facultés ont rapidement suivi la nôtre. La principale objection à cette politique de participation sans restriction était la crainte que des individus ou des groupes malveillants ne tentent d'entraver le fonctionnement de l'assemblée plénière. Cela ne s'est pas produit. Au contraire, l'égalité de tous·te·s les participant·e·s et l'inclusion de tous·te·s dans le processus de prise de décision se sont révélées être de véritables facteurs de cohésion. Avant l'occupation, certaines personnes craignaient qu'un mode d'organisation démocratique direct ne fonctionne pas du tout – cependant, l'occupation a clairement montré que ces craintes étaient totalement infondées. L'opinion dominante était que si la lutte pour un droit humain fondamental tel que le droit à l'éducation gratuite ne parvenait pas à attirer suffisamment de participant·e·s intéressé·e·s, le moment n'était manifestement pas propice à une telle lutte et l'ensemble de l'action était vouée à l'échec.

Dès le premier jour de l'occupation, quelque 800 personnes se sont rassemblées dans l'amphithéâtre, qui compte entre 350 et 400 places assises. La décision de poursuivre l'occupation a été prise à une large majorité des voix. Au cours des 35 jours qu'a duré l'occupation, aucun incident n'a été à déplorer ni lors des plenums, ni à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment de la faculté.

Au cours des réunions préparatoires, de vifs débats ont eu lieu concernant l'organisation de l'occupation. Faut-il bloquer toutes les activités de la faculté ou certaines devraient-elles être exemptées ? Faut-il bloquer physiquement l'entrée du bâtiment ? Finalement, il a été décidé que seuls les cours réguliers seraient bloqués, tandis que le personnel enseignant et les employé·e·s auraient accès au bâtiment et à leurs lieux de travail à tout moment. L'entrée serait ouverte à tous·te·s, sinon cela n'aurait aucun sens d'avoir un programme éducatif alternatif (axé sur l'éducation gratuite et les thèmes connexes).

Grâce à cette approche, certain·e·s employé·e·s de la faculté ont soutenu l'action étudiante.

Bien que cela puisse être considéré comme idéologiquement incohérent, la décision d'autoriser le fonctionnement normal de certaines entreprises privées au sein de la faculté était motivée par le souhait de ne pas nuire aux employé·e·s de ces entreprises ainsi que d'éviter des conflits avec la police, qui pourrait être encline à intervenir afin de défendre les droits de propriété

privée.

Une seule revendication a été formulée comme condition à la fin de l'occupation : une éducation gratuite à tous les niveaux pour toute personne remplissant les critères d'inscription à la faculté. L'idée était qu'une revendication ferme d'intérêt général serait bien préférable à une multitude de revendications disparates. Mais comment l'ensemble de l'action a-t-il été préparé ?

LES PRÉPARATIFS

Tout a commencé par l'idée d'organiser des blocages de cours afin d'alerter le public sur les dangers de la commercialisation du secteur universitaire. Ça n'avait rien de particulièrement révolutionnaire, il s'agit d'une méthode largement utilisée dans le monde. Cependant, cette méthode était relativement méconnue en Croatie. En Croatie, il n'y avait pas eu de véritables manifestations étudiantes depuis des décennies.

La mission première du groupe instigateur est de rallier le plus grand nombre possible d'étudiantes à cette action. Parallèlement, ses membres s'efforcent de jauger les positions des enseignantes et des professeures. Il convient de mentionner que le soutien à la revendication d'une éducation gratuite existait déjà depuis la manifestation du 5 novembre 2008, à laquelle avaient participé quelque 1 500 personnes (principalement issues de la FHSS). La manifestation a été suivie par l'organisation d'un débat public sur la gratuité de l'enseignement (l'occupation elle-même a débuté le 20 avril 2009). Il est important de souligner que les étudiantes étaient conscientes de la revendication pour la gratuité de l'enseignement, car elle avait déjà été formulée. Ainsi, la manifestation de novembre 2008, à laquelle de nombreuxses étudiantes ont participé, a conféré une certaine légitimité supplémentaire aux organisateuricses de l'occupation.

Deux enjeux revêtaient une importance capitale pour l'organisation de l'occupation :

- L'organisation de la prise de contrôle du bâtiment de la faculté et du blocage des cours
- Le modèle de démocratie directe permettant de décider de la poursuite ou de la fin de l'occupation.

Au cours de la phase d'organisation, le groupe s'est élargi pour compter

une cinquantaine de personnes intéressées. Il était principalement composé d'étudiant·es qui s'étaient déjà engagé·es dans le militantisme étudiant d'une manière ou d'une autre, ou de celleux qui, parfois accidentellement, avaient assisté à l'une des réunions préparatoires et avaient décidé de se joindre au mouvement. Cependant, certaines circonstances ont facilité l'organisation de ce type d'action complexe :

a. Des actions politiques antérieures lancées par les étudiant·es de la FHSS, telles que la manifestation contre la loi sur le Conseil des étudiant·es organisée en 1996 ; la manifestation contre l'invasion américaine de l'Irak en 2003 et surtout la pétition contre l'adhésion de la Croatie à l'OTAN en 2008 ; la manifestation contre les frais d'inscription aux masters du 7 mai 2008, ainsi que la première et plus importante manifestation pour l'éducation gratuite du 5 novembre 2008 ;
b. Des discussions approfondies sur les enjeux et les problèmes engendrés par les réformes du processus de Bologne
c. L'existence d'organisations étudiantes actives
d. Le fait que, contrairement à certaines autres facultés, l'organe de représentation légal des étudiant·es de la FHSS n'était ni corrompu ni sous le contrôle des sections jeunesse des partis politiques
e. L'existence d'un espace étudiant autonome au sein de la faculté (le Club des étudiants de la FHSS)

Cependant, la manifestation du 5 novembre doit être considérée comme le moment décisif, car c'est lors des préparatifs de cette manifestation que s'est définie l'idée de la lutte pour la gratuité de l'enseignement à tous les niveaux. Cette manifestation et ses préparatifs ont attiré l'attention du public sur la question de la gratuité de l'enseignement et ont contribué à créer une base militante qui participerait plus tard à l'occupation de la faculté. De plus, le résultat de la manifestation a clairement montré que les méthodes de protestation conventionnelles (telles que les manifestations d'une journée) sont très limitées et inefficaces, et que des méthodes de lutte différentes et plus radicales sont nécessaires.

Telles étaient certaines des principales conditions préalables qui ont permis d'organiser une action de plus grande envergure au sein de la faculté. Une fois l'occupation entamée, il est devenu nécessaire de lutter contre la

croyance largement répandue selon laquelle la FHSS était en quelque sorte prédestinée à ce type d'action. Ce genre d'idéalisation romantique conduit souvent au défaitisme lorsqu'on réfléchit aux chances d'organiser des actions similaires ailleurs, ce qui aboutit alors à l'inaction totale. Les circonstances favorables susmentionnées qui ont facilité l'occupation de la FHSS ne sont pas en soi inhérentes aux établissements d'enseignement en sciences humaines et sociales. Ce sont des actions concrètes, une bonne organisation et la détermination à lutter qui ont été cruciales pour le succès de l'organisation, et non le contexte institutionnel supposé favorable (même s'il n'est bien sûr pas rare que les étudiant·es en sciences humaines et sociales soient plus enclin·es à porter un regard critique sur les processus sociaux).

Cependant, la question est de savoir quoi faire lorsqu'il faut partir de zéro et s'il est même possible d'organiser un plenum dans ce genre de situation ? En nous appuyant sur nos expériences, nous tenterons de proposer des moyens d'organiser un plenum en peu de temps et dans des conditions où l'infrastructure de base n'existe pas.

LE PLÉNUM DANS LE DÉSERT

Comme nous l'avons déjà dit, l'organisation peut démarrer (et c'est généralement le cas) avec un nombre très restreint de personnes. Selon la taille d'un collectif, même une seule personne peut donner l'élan initial décisif, mais cinq à six personnes devraient généralement suffire pour lancer une action. Nous tenons à insister sur ce point afin d'étouffer dès le départ le défaitisme et l'inaction qui apparaissent souvent dans les petits collectifs, qui partent du principe erroné que les masses ne peuvent être mobilisées sans un grand nombre de militant·es. L'autre erreur courante consiste à croire naïvement qu'une sorte d'atmosphère « révolutionnaire », un mécontentement perceptible ou des conditions particulières doivent être réunies pour pouvoir ne serait-ce que commencer quelque chose. La peur de l'échec entrave souvent le lancement d'une action. Il faut toujours garder à l'esprit qu'il n'existe pas de situation idéale où tout se passerait spontanément. Plus important encore, l'atmosphère « révolutionnaire » ne surgit pas spontanément, elle se crée – généralement par des méthodes qui, à première vue, peuvent paraître banales.

Commençons par le début. La première chose à définir est l'objectif. Celui-ci doit être clair, concis et fondé sur l'un des droits humain fondamentaux.

On pourrait objecter que ce qui repose sur les droits humains fondamentaux est par sa nature, abstrait et difficile à appréhender. Mais seuls les objectifs fondés sur la lutte pour l'égalité ont le potentiel de susciter une mobilisation plus large. L'éducation gratuite, les soins de santé gratuits et les prises de contrôle des collectifs de travail – voilà quelques-uns des exemples que nous considérons comme des moyens de lutter pour l'égalité. Le piège à éviter est de se fixer un objectif qui ne concerne pas toustes les membres d'un collectif. Malgré les divergences d'opinion, les affinités différentes, etc., il est crucial d'insister pour que tout le monde soit inclus. Chacun doit se sentir invité à participer. Si ce n'est pas le cas, si certain·es membres du collectif sont exclus dès le départ, les chances de réussite de l'action s'en trouvent considérablement réduites.

Une fois l'objectif défini, le groupe d'initiateurices doit en faire la promotion. Nous avons utilisé des affiches pour promouvoir nos idées. La distribution de tracts abordant des questions importantes pour le collectif est un autre bon moyen d'encourager les gens à commencer à réfléchir à des sujets qui les concernent. L'étape suivante consiste à vérifier que ces actions ont porté leurs fruits. L'idéal serait d'organiser un débat public réunissant quelques intervenantes de renom qui soutiennent cet objectif. Les thèmes abordés dans les affiches et les tracts devraient être discutés lors de cet événement. La réaction suscitée par ce débat serait un bon indicateur du nombre de personnes intéressées. Ce débat serait également utile à des fins de motivation, car il peut et doit servir à clarifier certaines questions ainsi qu'à encourager celleux qui pourraient encore être indécis·es. On pourrait dire qu'une fois l'objectif fixé et les actions mises en œuvre pour le promouvoir, un débat public fournirait un véritable indicateur de la situation actuelle et un guide pour les actions futures.

DEUX SCÉNARIOS

À l'issue de la discussion publique, la situation pourrait évoluer dans l'une ou l'autre de ces deux directions. La première est positive. La discussion a été un succès ; un grand nombre de personnes intéressées étaient présentes, prêtes à passer à l'action. Les premières actions ont porté leurs fruits et il est désormais temps de passer à la phase suivante, qui consiste à élargir le groupe initial d'organisateurices pour y inclure toustes les participantes intéressé·es. Ce processus obéit à une dynamique spécifique sur laquelle nous reviendrons

plus tard. Nous devons d'abord aborder une question plus délicate : que faire en cas de faible participation au débat public, de désaccord virulent ou de tentative d'entrave à l'action ?

Essayons donc de décrire le deuxième scénario possible. Là encore, la situation pourrait évoluer de deux manières différentes. Dans le premier cas, le débat public est passé inaperçu. De toute évidence, une erreur a été commise lors de l'une des deux premières étapes : soit dans la définition de l'objectif, soit dans sa promotion. Il est donc nécessaire d'analyser ce qui a été fait, de tirer les leçons de cette expérience et de corriger les éventuelles erreurs. Croire que l'action doit être abandonnée parce que la communauté est apathique ou que le moment n'est pas propice s'avère souvent être une conclusion prématurée et hâtive. Le lancement d'une action est souvent le point critique au-delà duquel la partie difficile du travail a déjà été accomplie et où le reste n'est, souvent, qu'une question de choix de l'approche tactique adéquate.

Que faut-il faire en cas de désaccord ou d'obstruction ?

Un désaccord signifie généralement que la participation au débat public n'était pas mauvaise et qu'un certain succès a été obtenu. Les désaccords sont inévitables et ne doivent pas être évités. On pourrait même dire que ce type d'évolution est une conséquence positive des actions initiales et le résultat d'un début réussi. Le processus de discussion et de résolution des divergences est un sujet que nous approfondirons dans les chapitres décrivant la situation au sein de notre faculté. Avant cela, nous allons nous pencher sur une question particulièrement intéressante : celle de l'obstruction. On peut généralement s'attendre à une obstruction de la part des structures administratives et de leurs partisan·es, qui tentent de contrecarrer toute forme d'auto-organisation. C'est un phénomène qui a été observé dans plusieurs facultés ayant lancé des occupations à la suite de celles de la FHSS. Le problème fondamental résidait là dans le manque de temps pour des préparatifs de qualité, ainsi que dans le manque d'expérience organisationnelle et de pratiques positives par le passé. Néanmoins, une obstruction est un indicateur clair que l'action a eu un certain effet et que sa portée doit être élargie, car les obstructions ne constituent une menace réelle que pour les mouvements insuffisamment organisés. Pour un mouvement organisé et conscient de lui-même, les obstructions « aident » souvent à mobiliser des parties du collectif jusque-là inertes.

Mais revenons maintenant au premier événement, qui s'est déroulé pendant l'occupation et la prise de contrôle de notre faculté.

LE DÉBUT A ÉTÉ UN SUCCÈS, ET MAINTENANT ?

Un grand nombre de personnes se sont présentées au débat public, à la réunion ou à tout autre type de rassemblement. De toute évidence, ces questions suscitent de l'intérêt. Quelles sont les prochaines étapes organisationnelles ?

Il est nécessaire d'organiser une réunion avec tous·tes les participant·es intéressé·es afin de discuter de la stratégie et des actions à mener. Les organisateurices ne doivent pas manquer de tirer parti de l'enthousiasme initial et d'augmenter le nombre de participant·es. Cependant, le point de départ doit être une discussion sur l'objectif de l'action et la méthode pour y parvenir. Tant qu'il n'y a pas d'accord sur ces questions, il n'est pas possible de passer à la phase organisationnelle pratique suivante. Nous avons déjà brièvement décrit ce que devrait être l'objectif. Qu'en est-il de la méthode ? La méthode consiste en l'occupation et la légitimation par le biais de la démocratie directe. D'après notre expérience, les gens sont d'abord opposés à cette idée par ignorance ou par peur, ou parce qu'ils ont certaines idées préconçues erronées qu'ils ont acquises par le biais des médias ou de l'éducation institutionnelle. Mais il est incroyable de voir à quelle vitesse les gens se mobilisent pour soutenir la lutte pour les droits humains fondamentaux et la prise de décision démocratique directe si on leur explique à l'aide d'arguments clairs et d'expériences positives tirées de la vie réelle. En adoptant le modèle démocratique direct de prise de décision, la matrice organisationnelle de l'action est établie. Dans cette situation, on comprend également clairement ce que signifie exactement « les décisions prises par le plenum sont contraignantes pour tous·tes ».

Une fois que les participant·es ont accepté le modèle de démocratie directe et que l'objectif, soutenu par tous·tes les membres du collectif, a été formulé, on peut dire que les deux éléments fondamentaux pour l'organisation d'une assemblée plénière sont réunis. Cela implique bien sûr que toutes les actions décrites précédemment ont été menées dans un relatif secret qui prendra fin au moment de l'occupation et de la prise de contrôle de l'institution (de travail, d'enseignement ou autre). Pour que le plenum soit pleinement fonctionnel, il doit être entièrement public. En d'autres termes, toute personne

souhaitant y participer (et y ayant le droit, conformément au modèle de participation défini par ce plénum) doit savoir où et quand celui-ci se tient.

Il reste à décrire le troisième élément fondamental de l'organisation d'un plenum, qui prend toute son importance une fois les deux premiers mis en place, c'est-à-dire au moment où des indications claires laissent présager la tenue de la future assemblée générale. La question qui se pose ici concerne les relations avec les médias et la question étroitement liée du leadership.

LA QUESTION DU LEADERSHIP & DES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Il est évident qu'un modèle de prise de décision non hiérarchique et de démocratie directe élimine complètement le besoin de dirigeant·e·s, de négociateur·ice·s « expert·e·s » et de représentant·e·s. Il est extrêmement important que le mouvement se prononce sur la question du leadership dès le tout début. Dans le modèle d'organisation en assemblée générales les décisions sont prises collectivement ; il n'y a pas de représentant·e·s, ce qui signifie qu'il ne peut y avoir non plus de personnalités de premier plan qui aspireraient à être la voix du mouvement. Il est de la plus haute importance d'étouffer les « tendances au leadership » dès le début. Cela doit être fait dès le début, car il est souvent difficile d'effacer la première impression donnée, celle-ci laissant une empreinte dont il est difficile de se débarrasser – tant en interne, au sein du mouvement lui-même, que dans la perception du public. Il est plus facile de prévenir l'émergence de dirigeant·e·s et les dangers qu'·ils représentent que de les éliminer une fois qu'·ils ont acquis une certaine influence dans la perception du public et qu'·ils sont potentiellement hors du contrôle du plenum.

Les premiers véritables tests apparaissent lorsqu'il s'agit de gérer les relations avec les médias. On part généralement du principe que les occupations et les prises de contrôle nécessitent des porte-parole professionnel·le·s, c'est-à-dire une ou plusieurs personnes chargées de communiquer avec les journalistes. Mais cette pratique doit être abandonnée si l'on ne veut pas que l'action soit personnalisée ou que le rôle du plenum soit éclipsé par des porte-parole privilégié·e·s. Le moyen le plus efficace d'éviter ces dangers est de préserver l'anonymat de tous les membres du collectif. L'anonymat constitue une excellente défense contre l'émergence de leaders : si les personnes qui présentent les points de vue du collectif en public sont anonymes et changent

sans cesse, il n'y a aucune possibilité qu'un individu se démarque parmi les autres et devienne lea représentant[e] de l'ensemble du mouvement. Il va sans dire que cette méthode de rotation continue des membres en public donne également une impression de la force du mouvement.

On pense souvent que l'attention des médias ne peut être obtenue qu'en jouant selon les règles fixées par ces derniers, ce qui signifie principalement se soumettre à la logique de l'offre et de la demande de spectacles, d'histoires personnelles et d'indiscrétions. Même les actions purement motivées par des considérations politiques doivent être traduites en récits personnels et en histoires schématiques de « motivations humaines », soi-disant afin de garantir un meilleur accueil auprès du public. De cette manière, l'aspect politique même de l'action est sacrifié au moment de son articulation publique. Un mouvement émancipateur doit être progressiste dans tous les aspects de ses actions, y compris dans ses relations avec les médias. Ce que les médias attendent du mouvement n'a pas d'importance ; ce qui importe, c'est le message que le mouvement tente de transmettre. Il a été démontré que le moyen le plus efficace de contraindre les médias à relayer le message tel qu'il est prévu consiste à éviter complètement le spectacle personnalisé et à contrôler de manière rigoureuse l'articulation des objectifs de l'action au moyen de communiqués de presse écrits.

Il faut rejeter l'idée erronée selon laquelle un mouvement ne peut réussir que s'il dispose de dirigeant[e]s et adopte une approche conventionnelle vis-à-vis des médias. Au contraire, on peut affirmer que parmi les principales forces de notre mouvement figuraient notre stratégie médiatique spécifique et l'absence totale de dirigeant[e]s.

Des porte-parole différent[e]s chaque jour, des communiqués de presse soigneusement préparés et le fait que nous insistions sur l'importance du collectif ont permis d'éviter deux graves dangers : l'imposition de leaders et l'instrumentalisation par les médias.

1, 2, 3 PLENUM

À quoi ressemblaient les plenums eux-mêmes ? La première question à aborder était celle de l'animateur·ice, c'est-à-dire de la personne qui allait, en quelque sorte, servir de médiateur·ice et coordonner le déroulement d'un plenum. Il a été décidé que deux animateur·ices seraient nécessaires pour faciliter le fonctionnement du plenum, car les séances devaient rassembler de nom-

breuxses participantes. Le rôle de l'animateurice a été réduit à une contribution technique minimale : ses tâches consistent à aider à la préparation de l'ordre du jour quotidien et à veiller à ce que l'ordre de parole des participantes à la séance soit respecté. Cela signifie que l'animateurice ne dispose pas des pouvoirs habituellement accordés aux personnes occupant ce poste. Il n'est pas au-dessus du plenum ; sa tâche consiste simplement à mettre en œuvre un ensemble minimal de règles élaborées par le plenum.

Les règles et lignes directrices du plenum de la FHSS (qui définissent le fonctionnement de l'assemblée plénière et des séances plénières) sont le reflet des problèmes pratiques que nous avons rencontrés. Nous tenons à souligner qu'il ne s'agit pas de règles qui doivent s'appliquer en toutes circonstances et dans toutes les situations. Ce sont des règles de procédure essentielles convenues et respectées par le plenum, mais qui peuvent être modifiées par celui-ci à tout moment si nécessaire. Naturellement, cela ne signifie pas que le plenum fonctionne selon des règles obscures et arbitraires. Le plenum doit respecter les principes démocratiques à tout moment, ce qui signifie que toute forme de contrainte (à l'exception de la « contrainte » de se conformer aux décisions du plenum) est totalement inacceptable.

Au fil du temps, nous avons mis au point certaines solutions techniques qui facilitent considérablement le fonctionnement du plenum. L'une d'entre elles est la règle selon laquelle un·e membre ne peut prendre la parole que s'il tient le micro – de cette manière, les participantes apprennent à ne pas interrompre les orateurices, mais à attendre d'avoir elleux-mêmes le micro. Il a été démontré que l'utilisation du micro a un effet positif sur le déroulement et la qualité des discussions lors des séances plénières. Une autre innovation importante consiste à projeter le procès-verbal sur un mur pendant une séance plénière, afin que chacun puisse le lire au fur et à mesure de sa rédaction. La rédaction du procès-verbal est ainsi totalement transparente, ce qui élimine tout risque d'erreur ou de manipulation de la part du·de la rédacteurice.

QUESTIONS CONTROVERSÉES & RÔLE DES GROUPES DE TRAVAIL

Le modèle plénier de prise de décision est souvent critiqué car il serait illégitime, manipulé (on prétend que les décisions sont prises à l'avance), et parce que les orateurices les plus habiles y exercent une influence disproportionnée. La question de la légitimité est facile à réfuter. La séance plénière

est ouverte à tous·tes, chaque session est annoncée bien à l'avance, chacun·e a le droit de s'exprimer et d'influencer le processus décisionnel. Pour des raisons pratiques, car il n'était pas possible de discuter de tous les sujets en détail lors des plenums, le concept de groupes de travail a été introduit afin de traiter des questions particulières. Les réunions des groupes de travail étaient toujours annoncées publiquement à l'avance et sont également ouvertes à tous·tes les participant·e·s intéressé·e·s. Si une question problématique se pose lors d'une séance plénière, les défenseur·euses d'opinions opposées sont toujours encouragés à former un groupe de travail et à tenter de trouver un terrain d'entente qui permettrait d'apporter une résolution satisfaisante à la question en cause.

Le plus grand problème est le troisième point, à savoir l'avantage comparatif dont bénéficient les orateur·ices les plus loquaces et les plus habiles. Nous devons reconnaître en toute honnêteté que nous n'avons pas résolu ce problème ; la seule solution consiste à exhorter constamment celleux qui prennent souvent la parole à faire preuve de responsabilité, à ne pas se répéter et à ne pas monopoliser la séance plénière. Il convient également de mentionner que les groupes de travail ont fonctionné comme une sorte d'ateliers où l'on pouvait, en petit comité, s'exercer à prendre la parole en public et à accepter des opinions différentes, ce qui a contribué à la cohésion du groupe. Encourager la formation sans restriction de groupes de travail, qui peuvent (mais ne doivent pas nécessairement) faire office d'organes consultatifs de la plénière, s'est avéré être un excellent complément aux séances plénières.

CONCLUSIONS

Les critères fondamentaux pour l'organisation d'une assemblée plénière :

a. Définition de l'objectif
b. Méthode de prise de décision par démocratie directe
c. Stratégie de relations avec les médias
d. Lutte contre le leadership et l'autoritarisme

La combinaison de ces quatre critères devrait aboutir à :

a. Une forte participation
b. La formation d'un plenum solide

c. L'ouverture d'un débat public sur le problème au cœur de l'action
d. Un pas en avant vers la réalisation de l'objectif fixé

LE PLENUM

Le plenum n'existe que pendant les moments où les membres d'un collectif participent à l'assemblée générale. Il n'y a pas de membres du plenum ; il n'y a que des participant·es au plenum. En dehors de ce rassemblement en un seul lieu, de ces discussions et de ces prises de décision, il n'y a pas de plénum. Le plenum n'est pas un organe officiel comme un parlement, doté de ses propres locaux et de son personnel : ce n'est pas le plenum qui constitue le collectif, mais le collectif qui constitue le plenum.

PERSONNEL TECHNIQUE

Lea technicien·ne – prépare le micro, la sonorisation et les autres équipements techniques utilisés lors des séances plénières. Le personnel technique arrive à l'amphithéâtre dix minutes avant le début de la séance, afin de brancher et de tester la sonorisation, les ordinateurs et les autres équipements nécessaires.

Deux animateurices – ·els modèrent le plénum, lisent l'ordre du jour, modèrent la discussion, résument les arguments et formulent les questions sur lesquelles le plénum votera.

Lea rédacteurice du procès-verbal – ·el est chargé·e de rédiger le procès-verbal de chaque séance plénière. Pendant les séances, le procès-verbal est projeté sur un mur et est ainsi visible par tous·tes les participant·es à la séance plénière. Après la séance plénière, lea rédacteurice du procès-verbal utilise le brouillon du procès-verbal pour rédiger un compte-rendu de la séance qui est publié sur le site web officiel de la séance plénière. Ainsi, toutes les personnes qui n'ont pas pu participer à la session peuvent tout de même être informées des discussions et des décisions prises. Lea rédacteurice est également chargé·e de chronométrer la durée des discussions : après trente minutes de débat sur un sujet particulier, lea rédacteurice informe les animateurices qu'·els peuvent interrompre la discussion et demander aux participant·es s'·els souhaitent poursuivre la discussion, passer au vote ou aborder d'autres questions. Lea rédacteurice du procès verbal arrive également un certain temps

avant le début de la séance plénière, afin de préparer le matériel nécessaire – documents, vidéos, etc.

Une personne est chargée d'enregistrer l'ordre dans lequel les participant·es ont demandé la parole (il est recommandé que deux personnes s'en chargent lors des séances comptant plus de 200 participant·es).

Il est également nécessaire qu'un certain nombre d'agent·es de sécurité soient présent·es lors d'une séance plénière : leurs tâches consistent à maintenir l'ordre pendant la séance, à faire passer le microphone et à compter les votes. Els transmettent également les messages écrits des participant·es à la plénière aux animateuri·ces.

L'ordre du jour de la plénière est établi lors de la réunion du groupe de travail sur les questions techniques de la plénière, qui a lieu deux heures avant la séance plénière. Toutes les suggestions clairement formulées et envoyées au groupe de travail par e-mail sont intégrées à l'ordre du jour (les suggestions concernant l'ordre du jour peuvent également être formulées par d'autres moyens définis par la plénière, en fonction des possibilités techniques, par exemple en déposant des suggestions écrites dans une boîte à suggestions, etc.). Les réunions du groupe de travail sont, bien entendu, ouvertes à toutes les parties intéressées. Lors de la réunion pré-plénière du groupe, les animateuri·ces de la prochaine séance plénière sont préparés à leur rôle (cette préparation est nécessaire car deux nouveaux animateuri·ces sont choisi·s pour chaque séance). En général, les animateuri·ces de la précédente séance plénière doivent également être présent·es à cette réunion pré-plénière.

Le fait d'insister pour avoir des animateuri·ces différent·es à chaque session plénière découle de l'idée même de démocratie directe, qui met l'accent sur l'égalitarisme et le partage équitable des responsabilités. C'est également un moyen d'amener un cercle plus large de personnes à participer plus activement à la plénière. La fréquence à laquelle les animateuri·ces sont autorisé·s à reprendre leur rôle dépend de la taille du collectif.

DÉROULEMENT DU PLÉNUM

Les animateuri·ces saluent l'assemblée, se présentent, puis la séance commence. Au début, l'un·e des animateuri·ces lit le premier article du règlement et des directives du plenum. Ensuite, les animateuri·ces lisent l'ordre du jour, prennent note des éventuelles objections et modifient l'ordre du jour si nécessaire (l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un vote).

Le premier point à l'ordre du jour concerne les annonces et les notifications. Ces sujets ne font généralement pas l'objet d'un vote et les journalistes sont autorisé·es à enregistrer et à photographier cette partie de la séance. Les annonces et notifications comprennent diverses informations reçues par e-mail depuis le dernier plenum, ou des actualités liées à des actions impliquant le plenum, la Faculté, la situation sociale générale, etc. Après les annonces, les animateurices demandent aux médias de cesser d'enregistrer la séance.

Conformément à l'ordre du jour, les animateurices lisent les documents ou donnent la parole aux membres qui présentent des rapports sur les réunions et les actions des différents groupes de travail. Les rapports des groupes de travail sont présentés en premier, puis le plenum passe à la discussion de sujets spécifiques inscrits à l'ordre du jour (c'est-à-dire les sujets qui ont été soumis par e-mail avant le début du plenum – bien que, parfois, des sujets ne figurant pas à l'ordre du jour puissent être introduits au cours de la séance, si nécessaire). Pendant la période de contrôle étudiant de la faculté, le dernier point régulier à l'ordre du jour est la question de la « poursuite/fin de l'occupation ». Un vote peut avoir lieu après la discussion de chaque point de l'ordre du jour, mais ce n'est pas toujours nécessaire. Parfois, après un même point, plusieurs votes peuvent être organisés. Certains sujets peuvent être renvoyés aux groupes de travail pour être approfondis et le vote les concernant peut être reporté. Toute décision prise en séance plénière peut être modifiée lors du plenum suivant.

En cas de vote, l'un·e des animateurices ou n'importe quel·le participant·e du plenum propose la formulation de la question qui fera l'objet du vote et qui doit être affichée à l'écran, de manière visible pour tous·tes les participant·es. La question doit être formulée de telle sorte que les participant·es puissent voter pour, contre ou s'abstenir. Si nécessaire, la question peut être formulée sous la forme d'une question à choix multiples (a, b, c, d…) et l'assemblée vote alors pour ou contre l'ensemble des options. S'il n'y a pas d'objections à la formulation de la question, c'est-à-dire si l'assemblée est d'accord sur la formulation de la question, le vote a lieu. Le vote se fait à main levée et, si les résultats ne sont pas évidents, les agent·es de sécurité procèdent au dépouillement. Pendant le dépouillement, personne n'est autorisé à entrer ou à sortir de la salle.

À la fin de la séance, les participantes choisissent la date de la prochaine séance, les animateurices et, si nécessaire, les délégué·s. Seules les personnes présentes au plenum peuvent être proposées pour les rôles d'animateurices et de délégué·s. Les personnes qui ont été proposées doivent accepter leur nomination et le plenum doit les approuver par un vote.

Une fois la séance plénière terminée, les animateurices ne doivent pas partir avant d'avoir obtenu les coordonnées des personnes élues en tant qu'animateurices et délégué·s. Deux nouvelleaux animateurices président chaque séance, et chaque personne ne peut animer qu'une seule séance plénière au cours de l'année universitaire. Lea secrétaire envoie le procès-verbal par e-mail au groupe de travail sur les questions techniques de l'assemblée plénière (afin qu'il puisse se référer ultérieurement aux décisions prises par le plenum) et rédige un compte-rendu du plenum qui est publié sur le site web officiel.

RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES DU PLENUM DE LA FHSS

RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES DU PLÉNUM DE LA FACULTÉ D'HUMANITÉS ET DE SCIENCES SOCIALES

L'objectif de ce document n'est pas de formaliser ou de codifier les plénum mais d'aider à son fonctionnement. Il est donc ouvert aux suggestions, critiques ou propositions d'amélioration, qui peuvent être envoyées par e-mail au groupe de travail chargé des questions techniques du plenum. Toutes les suggestions reçues seront discutées lors des réunions publiques du groupe et lors des séances plénières.

A) RÈGLES

1 - Toute personne intéressée a le droit de participer au plenum, qu'elle soit étudiante à la FHSS ou non. Le plenum prend ses décisions à la majorité relative des voix, tout en s'efforçant de parvenir à un consensus. La discussion avant le vote se déroule dans une ambiance respectueuse et ordonnée, sur la base des règles et directives établies par le plénum, et mises en œuvre par les animateurices.

Les décisions prises par le plénum sont contraignantes pour toustes.

2 - Les plenums ont lieu quand c'est nécessaire, ou au moins une fois par mois.

L'ensemble des participant·e·s décide de la date et de l'heure du prochain plenum lors du plenum en cours. Le groupe de travail sur les questions techniques du plenum, sur suggestion de n'importe quel groupe de travail ou individu, peut convoquer un plenum non programmé en plénière. Le groupe de travail sur les questions techniques doit tenir une réunion pour discuter et décider de la tenue d'un plenum non-programmé. L'heure ainsi que le sujet de ce plenum doivent être annoncés publiquement (via le site web officiel, les panneaux d'affichage de la faculté, etc.) au moins 24 heures à l'avance. La date et l'heure du plenum imprévu doivent également être annoncées sur le site web au moins 24 heures à l'avance.

3 - Le personnel technique de l'assemblée plénière comprend :

a. les gardes de sécurité et leur coordinateurice
b. lea rédacteurice du procès-verbal
c. lea technicienne (une personne chargée de s'occuper des microphones, des haut-parleurs, des ordinateurs, du projecteur, etc.)
d. une personne chargée d'enregistrer l'ordre dans lequel les participant·e·s ont demandé la parole
e. une personne chargée de lire les suggestions écrites que les participant·e·s envoient au cours du plenum

4 - Chaque plenum est modéré par deux nouvelleaux animateurices, avec la condition qu'une personne peut assumer le rôle d'animateurice du plenum qu'une seule fois par année universitaire. Les personnes qui ne sont pas éligibles au poste d'animateurice (pour avoir déjà exercé cette fonction au cours de l'année universitaire en cours) peuvent être élues porte-parole, et l'inverse est également vrai. En principe, lors de l'élection des personnes chargées d'exercer ces fonctions, la préférence est accordée à celles qui n'ont encore exercé aucune des deux. Avant que les animateurices et les porte-parole ne soient élus par l'assemblée plénière, il est nécessaire de demander s'il y a des commentaires ou des objections concernant les candidat·e·s.

5 - Pendant la séance plénière, seul le personnel technique (énuméré à la règle 3.) est autorisé à s'asseoir à la table à côté des animateurices. Personne

d'autre n'a le droit de s'asseoir à la table. Le plenum convient que le personnel technique n'a pas besoin de rotation ni d'être élu, bien que cette option reste possible en cas de besoin. Les animateurices et le personnel technique peuvent exprimer leurs opinions lors du plenum dans les mêmes conditions que tout le monde – en demandant la parole et en attendant leur tour.

6 - Les groupes de travail essentiels au bon fonctionnement du plenum, comme le groupe de travail sur les questions techniques du plenum, doivent être joignables à tout moment et doivent donc : a) afficher leur adresse e-mail sur le site web officiel, b) disposer d'une salle clairement identifiée à la Faculté où ɨls se réunissent, c) annoncer sur le site web, vingt-quatre heures à l'avance, l'horaire de leur réunion entre deux séances plénières.

Les groupes doivent répondre aux e-mails reçus dans un délai raisonnable, par exemple, dans les deux jours.

7 - Le groupe de travail sur les questions techniques du plenum est chargé de la préparation technique des séances plénières, ce qui comprend :

a. la coordination du personnel technique mentionné à la règle 3 ;
b. la formation des animateurices aux règles et directives du plenum, aux décisions prises antérieurement et à la manière de gérer l'ordre du jour
c. la convocation de séances plénières imprévues (non programmées en plénière).

Le groupe de travail sur les questions techniques est composé des animateurices de la séance plénière précédente et de la suivante, ainsi que de toute autre personne souhaitant y participer. Outre la tenue d'une réunion entre deux plenums, le groupe est également tenu d'organiser une réunion le jour même du plenum.

8 - Les propositions d'ordre du jour doivent être envoyées au plus tard 24 heures avant le plenum. Les animateurices du plenum établissent l'ordre du jour le jour même du plenum, lors de la réunion du groupe de travail sur les questions techniques. Nous tenons à souligner que cette réunion est ouverte à toutes les personnes intéressées. Une suggestion qui n'a pas été envoyée à temps, mais qu'un·e membre de la plénière estime trop importante pour ne pas être incluse, peut être proposée lors du plenum après que les animateurices ont lu l'ordre du jour. Pour que cette suggestion tardive soit incluse dans l'ordre du jour, lea membre doit expliquer pourquoi ɨl n'a pas

pu envoyer la suggestion à temps et pourquoi il est important qu'elle soit discutée lors de cette séance en particulier. S'il y a des propositions qui ont été reçues à temps mais qui n'ont pas été incluses dans l'ordre du jour, les animateurices sont tenus d'expliquer pourquoi.

9 - La discussion a lieu après la lecture de chaque point de l'ordre du jour. Si aucun membre ne souhaite participer à la discussion, un vote peut avoir lieu immédiatement.

10 - Avant d'envoyer des délégués à un événement, le plenum doit discuter si il y a un besoin d'en envoyer. Recenser quelles fonctions les délégués peuvent exercer n'est pas important – ce qui importe, ce sont les fonctions que l'assemblée plénière veut qu'ils soient mandatés pour. Si le plenum décide d'envoyer des délégués, les conditions suivantes doivent être remplies :

a. Le plenum doit définir clairement le mandat des délégués.
b. S'il y a plusieurs réunions, les délégués doivent être présentes aux différentes réunions.

En ce qui concerne l'élection des délégués :

a. Il n'y a pas de limite au nombre de candidates possibles.
b. Les candidates doivent être présentes au plenum et accepter leur candidature.
c. Les arguments pour et contre une candidate doivent être autorisés.
d. Les futures délégués doivent être confirmés par un vote.

11 - Une décision ne doit pas être annulée lors du même plenum où elle a été prise, sauf en cas d'erreur de procédure ou si des informations supplémentaires cruciales sont révélées.

B) LIGNES DIRECTRICES

1 - Les plenums sont animées par deux modérateurices ; l'une suit la discussion et résume les arguments toutes les dix minutes environ. Pendant ce temps, l'autre s'acquitte d'autres tâches de modération, par exemple : Il invite les membres à s'abstenir de prendre la parole si l'argument qu'Ils souhaitent présenter a déjà été exposé par une autre intervenante, ou leur rappelle de raccourcir leur argumentation s'Ils parlent depuis trop longtemps, etc. Les

animateurices se relaient pour résumer les arguments avancés au cours de la discussion.

2 - Avant de poser la question « L'assemblée plénière souhaite-t-elle clore la discussion ? », les animateurices doivent résumer la discussion menée jusqu'à présent et annoncer ce qui suivra si l'assemblée plénière décide de clore la discussion. Par conséquent, la question que les animateurices doivent poser devrait être : « L'assemblée plénière souhaite-t-elle mettre fin à la discussion et passer au point suivant de l'ordre du jour ? » ou « L'assemblée plénière souhaite-t-elle mettre fin à la discussion et voter sur (le sujet) ? ». Les animateurices doivent autoriser au moins 30 minutes de discussion avant de demander à l'assemblée plénière si elle souhaite y mettre fin.

3 - La personne qui a proposé un point à l'ordre du jour devrait, si possible, lors de la présentation du sujet, formuler également la question sur laquelle le plenum votera. Toute participante au plenum peut formuler la question de vote, et pas seulement les animateurices. La secrétaire ne doit pas influencer la formulation de la question. Avant le vote, la question doit être clairement définie et, de préférence, affichée à l'écran, au tableau ou au mur. Le vote ne doit pas avoir lieu tant que la question complète n'est pas rédigée et affichée à la vue de toustes. Une fois la question formulée, avant le vote, les animateurices demandent : « Quelqu'un souhaite-t-il faire un commentaire sur la formulation de la question ou s'opposer à la procédure avant le vote ? »

4 - Toutes les décisions prises lors des plenums précédents sont compilées afin que les animateurices puissent s'en servir pour préparer correctement leurs tâches. C'est à la rédacteurice du procès-verbal qu'il revient de compiler les décisions de la plénière.

5 - Conseils techniques à l'intention des animateurices : il convient d'être calme, modéré·e et objectif·ve ; s'abstenir d'interrompre brusquement des discussions hors sujet ; ne pas se montrer condescendant· envers les participantes ; s'abstenir d'imposer ses propres conclusions à la plénière ; surtout, éviter toute forme d'autoritarisme ; l'humour est le bienvenu, etc. Si les participantes proposent des sujets pour l'ordre du jour qui ont déjà été abordés, ceux-ci doivent être traités au début de la séance, lors des annonces. Les sujets récurrents n'ont pas besoin d'être inclus dans l'ordre du jour, mais si un sujet n'y figure pas, cela doit toujours être annoncé de manière transparente

dans la partie introductive de la séance plénière.

6 - Les participant·es qui présentent les rapports des différents groupes de travail quittent leur place et se placent devant l'assemblée plénière pour le faire, après quoi·ls regagnent leur place d'où·ls répondent aux questions.

7 - Structure de base de l'ordre du jour :

a. Lecture de l'ordre du jour – au cours de laquelle les animateurices expliquent également pourquoi certaines suggestions n'ont pas été retenues et donnent aux participant·es la possibilité de proposer un sujet urgent qu'·ils n'ont pas pu envoyer à temps ;

b. Annonces ;

c. Rapports des groupes de travail ;

d. Questions d'actualité – comprend les sujets proposés à la discussion ;

e. Fixation de la date de la prochaine séance plénière et élection des animateurices et des porte-paroles ;

f. Divers – suggestions, commentaires, actualités et autres points similaires qui ont été reçus par écrit pendant la séance plénière.

Au cours des points b. et f., il n'y a pas de vote.

8 - Le bon fonctionnement de la séance plénière nécessite :

— au moins deux microphones (un pour les animateurices et un sans fil pour la discussion) ;

— des haut-parleurs ;

— un ordinateur ;

— un mur vidéo ou un projecteur afin que les participant·es puissent lire le procès-verbal de la séance plénière pendant qu'il est écrit et que la question soumise au vote puisse être clairement affichée à la vue de tous·tes avant le scrutin.

9 - Si la décision n'est pas claire, c'est-à-dire s'il y a de nombreuses abstentions ou si le nombre de voix pour et contre est proche, les animateurices demandent si l'assemblée plénière doit débattre de l'acceptation des résultats du vote. L'étape suivante consiste à poser la question suivante : « L'assemblée plénière accepte-t-elle les résultats du vote ? »

C) ANNEXE

Les règles sont contraignantes, tandis que les lignes directrices sont des recommandations. Toute ligne directrice peut devenir une règle si l'assemblée plénière en décide ainsi. L'ajout de nouvelles lignes directrices est le bienvenu. Les nouvelles règles doivent être ajoutées avec prudence afin d'éviter une formalisation excessive du plenum.

Toutes les règles et lignes directrices présentées ont été discutées au sein du groupe de travail sur les questions techniques du plenum et au sein du plenum lui même.

CODE DE CONDUITE PENDANT LE CONTROLE ÉTUDIANT DE LA FHSS

1 - Pendant le contrôle étudiant sur la FHSS, l'entrée dans la fac est autorisée à tous·tes conformément au règlement de la Faculté qui s'applique normalement. Personne n'a le droit d'aucune façon d'empêcher les travailleur·euses de la Faculté de se rendre au travail. Les seules activités qui seront interrompues sans exception sont les cours réguliers. Le corps enseignant de la Faculté ne pourra pas dispenser de cours magistraux, de séminaires ni organiser d'examens dans les amphithéâtres et les halls. En revanche, il·els sont libres d'assurer des heures de permanence, de faire passer des examens, etc., dans leurs bureaux.

2 - Tous·tes les participant·es actif·es à l'occupation de la faculté, ainsi que les visiteur·euses et les employé·es, se traiteront mutuellement, ainsi que le personnel et les biens de la faculté, avec le plus grand respect et s'efforceront de ne mettre personne en danger ni de causer aucun dommage.

3 - Seule la sécurité étudiante a le droit d'empêcher physiquement quelqu'un·e de faire quelque chose, mais même ces interventions doivent être menées de la manière la plus détendue et non violente possible. Les autres ne sont autorisé·es à se joindre à la sécurité lors d'une intervention que si les gardes de sécurités estiment ne pas pouvoir maîtriser une situation par el·lux-mêmes et demandent de l'aide.

4 - Chacun·e doit obéir aux instructions des gardes sans protester.
Pendant l'occupation, la liberté de circulation au sein de la Faculté sera

restreinte, et nous devons toustes comprendre que cette restriction est nécessaire au succès de l'action.

5 - Toutes les lois de la République de Croatie et les règlements de la FHSS qui interdisent la consommation de drogues illégales et d'alcool dans les locaux de la Faculté seront appliqués sans exception.

6 - Si vous voyez quelqu'un enfreindre les règles, vous devez l'avertir de ne pas le faire. S'il persiste, vous devez le signaler au garde le plus proche, qui agira conformément aux devoirs des gardes.

7 - Dans le cas d'une intervention de police à la Faculté, nous utiliserons la résistance passive. Si la police arrive, tout le monde doit s'asseoir par terre et refuser de bouger. En cas de provocation, quelle qu'elle soit, il ne faut pas répondre par la violence, qu'elle soit physique ou verbale. La seule façon d'évacuer les manifestantes est de les emporter de force.

8 - Toutes les décisions concernant la poursuite du contrôle étudiant sur la faculté, la poursuite de l'occupation, la modification du programme ou du code de conduite, etc., seront prises lors des plenum conformément aux règles et directives du plenum de la FHSS.

9 - Pendant la durée du contrôle étudiant de la faculté, les plénières se tiennent quotidiennement.

LES MINUTES DU PLENUM

À quoi servent les minutes (procès-verbal) du plénum ?

Elles servent à informer toutes les personnes qui n'ont pas pu participer à une séance plénière de ce qui a été discuté et voté ;

Il est très utile de consigner par écrit tout ce sur quoi le plénum a voté : au fur et à mesure que les décisions s'accumulent, il devient impossible de se souvenir de tout (ou certaines choses sont mal retenues) ; il est donc nécessaire de consulter les procès-verbaux des anciennes séances ;

Si le procès-verbal est projeté sur un mur à l'aide d'un projecteur, les participantes peuvent suivre plus facilement les discussions.

Suggestions techniques :

Le rédacteurices des minutes devrait utiliser un ordinateur portable ou de bureau pour les rédiger, ça facilite l'archivage et la ré-exploitation à tout moment ;

Si possible, l'ordinateur devrait être connecté à un projecteur qui affiche le compte-rendu de manière à ce qu'il soit clairement visible par toustes les participantes. L'idéal serait que les minutes soient projetées sur un mur au-dessus ou à côté de l'animateurice (si les minutes sont projetés sur un mur, toustes les participantes pourront les lire et ainsi en contrôler lea rédacteurice et intervenir si nécessaire).

Comment rédiger le procès-verbal d'une séance plénière ?

Chaque compte-rendu doit contenir :

- La date, par exemple : Les minutes de la séance plénière du 26 mai 2009
- L'heure à laquelle la séance a commencé et quand elle s'est terminée. Quand la séance est terminée, lea rédacteur du procès-verbal écrit : La séance s'est conclue à 23h56
- Une estimation de combien de personnes étaient présentes (pas toujours nécessaire)
- L'ordre du jour de la séance : lea rédacteurice du procès-verbal note l'ordre du jour de la séance, qui a été préparé par les animateurs, au début du procès-verbal. Si les minutes sont projetées sur un mur, elles doivent être affichée avant le début de la séance afin que les participantes puissent commenter ou faire une objection.
- Une fois la séance commencée, lea rédacteurice du procès-verbal suit simplement l'ordre du jour et les animateurices : il consigne chaque point de l'ordre du jour sous la forme d'un titre et note les événements de la séance qui s'y rapportent.

Par exemple :

Point 2 de l'ordre du jour : examen du nouveau projet de loi : Le contenu du nouveau projet de loi a été présenté à l'assemblée plénière…

Il n'est pas nécessaire de noter tout ce qui est dit, mais il est utile de noter les principaux arguments de la discussion.

Par exemple :

Certaines participantes au plenum soulignent que ce projet de nouvelle loi est inacceptable car il ne s'applique pas aux étudiantes à temps partiel…

Une fois que les animateurices ont ouvert la discussion, lea rédacteurice du procès-verbal doit noter à quelle heure la discussion a commencé.

Par exemple :

La discussion a commencé à 20 h 16.

Au bout de 30 minutes, lœ rédacteurice des minutes signale aux animateurices qu'une demi-heure s'est écoulée depuis le début de la discussion.

— Si certains documents sont nécessaires à la discussion, lœ rédacteurice du procès-verbal ouvre et affiche les documents à l'écran lorsqu'on le lui demande. Les documents supplémentaires sont mis à la disposition du·de la rédacteurice du procès-verbal avant le début de la séance plénière et il est préférable de les ouvrir immédiatement afin qu'ils soient prêts à être affichés.

— Une fois la question soumise au vote formulée, lœ rédacteurice du procès-verbal la note afin que les participantes à la séance plénière puissent la commenter s'ils le souhaitent. Ce n'est pas à la rédacteurice du procès-verbal de formuler la question, mais il peut faire des suggestions.

— Lœ rédacteurice du procès-verbal ne doit pas oublier de noter le résultat du vote !

Sauf si la situation l'exige ou si les animateurices le demandent expressément, il n'est pas nécessaire de noter le nombre exact de voix pour et contre, ni le nombre d'abstentions.

CONSEILS ET ASTUCES :

— C'est mieux de copier-coller l'ordre du jour de la séance sous l'original, et de laisser des espaces entre les points de la deuxième liste – puis de noter ce qui est dit dans les espaces entre chaque point. Comme ça, dès que l'assemblée plénière finit de débattre (et de voter) sur un point de l'ordre du jour, lœ rédacteurice des minutes est prêt à passer au suivant sans avoir à remonter en haut du document pour recopier le titre du point suivant. C'est utile car l'assemblée plénière peut parfois passer à un autre sujet assez rapidement.

— L'ordre du jour ne doit pas contenir les noms des participantes à la séance plénière.

Les exceptions à cette règle sont : les personnes de contact, les délégués, les porte-paroles et les animateurices de la prochaine séance plénière (mais dans ces cas-là, seuls les prénoms ou les surnoms sont indi-

qués, et non les noms de famille). Il est autorisé de mentionner les noms de personnalités publiques dans les minutes.

- Læ rédacteuricæ des minutes ne doit pas s'affoler s'ił n'est pas sûr qu'un élément soit suffisamment important pour être inclus dans les minutes : ił doit se fier à son instinct et, en cas de doute, il vaut toujours mieux noter quelque chose. Aussi, læ rédacteuricæ du procès-verbal peut toujours compter sur les participantes à la séance plénière pour corriger ou compléter.
- Læ rédacteuricæ du procès-verbal doit prendre note des suggestions formulées par les participantes à la séance plénière.
- Il est utile qu'une personne soit assise à côté du·de la rédacteuricæ du procès-verbal et l'aide à formuler les phrases, à lire les informations figurant sur des documents papier, à se souvenir de ce qui doit être noté (par exemple, les adresses e-mail, les numéros de téléphone) lorsque læ rédacteuricæ n'a pas le temps de tout faire seul.
- C'est OK pour læ rédacteuricæ du procès-verbal de se permettre d'être drôle de temps en temps, mais ił ne doit pas se montrer frivole et ne doit pas imposer son point de vue ni se placer au-dessus de l'assemblée plénière en ajoutant des commentaires personnels au procès-verbal.

DÉLÉGUÉS ET MANDATS

Le plenum est une entité politique qui prend ses décisions en démocratie directe, à la majorité des voix de toustes les participantes présentes.

Il constitue un moyen d'articuler la volonté de la majorité et ses représentantes symboliques. Toutes les décisions politiques sont prises collectivement et s'imposent à toustes. C'est pourquoi le plenum ne peut être représenté par personne d'autre que lui-même. Il n'a pas besoin de structures de représentation, de bureaucratie ou d'organes administratifs pour décider en son nom.

Cependant, les décisions prises en plénière doivent être soit implémentées en pratique, soit diffusées dans des conditions de communication qui ne permettent pas la participation d'un grand nombre de personnes. C'est pourquoi il est nécessaire de confier la responsabilité de la mise en œuvre des décisions à quelques participantes individuelles ou à des groupes plus restreints concernés par des problèmes concrets. Il existe deux fonctions qui permettent cela : les délégués et les mandats.

LES DÉLÉGUÉ·ES

Au cours des occupations étudiantes de la faculté, et après la suspension des occupations, il y a souvent eu des situations dans lesquelles les décisions du plenum devaient être communiquées ou développées auprès de différentes personnes, organisations et collectifs. Diverses invitations ont été reçues pour présenter l'objectif politique et l'action elle-même lors de tables rondes, de conférences, dans d'autres facultés, au sein de diverses organisations et groupes de citoyens. De plus, pendant les occupations, il était nécessaire d'assurer une communication plus directe et un transfert d'informations plus détaillé entre les différents plenums. Moins fréquemment, il y avait également des appels pour participer à des réunions à huis clos avec d'éventuels alliés politiques.

Dans ce genre de situations, le plenum devait déjà décider s'il souhaitait établir un contact avec ce genre d'acteur·ices, puis choisir les délégué·es chargé·es de cette mission. En raison du problème très délicat que pose la représentation de l'assemblée plénière par un petit nombre de personnes, et compte tenu des implications liées à la prise de contact avec des acteur·ices aux profils différents, il fallait toujours commencer par évaluer si les délégué·es étaient réellement nécessaires (ou s'il suffisait, par exemple, d'envoyer une lettre) Si c'est vraiment le cas, il faut définir précisément leurs pouvoirs et leurs devoirs. Outre les différences entre les diverses missions et situations, une chose a été toujours la même : LES DÉLÉGUÉ·ES N'ONT PAS LE DROIT DE PRENDRE DES DÉCISIONS AU NOM DU PLENUM. Iels peuvent agir exclusivement en tant que transmetteur·ices d'informations et, lorsqu'Iels s'expriment au nom du plenum, Iels doivent rester dans le cadre des décisions prises par celle-ci (Iels doivent bien sûr connaître ces décisions en détail). Les délégué·es doivent toujours faire preuve d'une grande prudence et éviter de formuler des hypothèses sur les résultats de discussions qui n'ont pas encore eu lieu au sein du plenum. S'Iels sont invités à donner leur avis sur un sujet de ce type, Iels doivent refuser de répondre, car Iels ne peuvent pas prendre de décisions au nom du plenum. Il est également important que les délégué·es remettent un rapport détaillé à l'assemblée plénière concernant leurs activités et y incluent également toutes les informations recueillies.

MANDATS

Les mandats sont confiés à des individus ou à des groupes afin de mettre en œuvre les décisions du plenum en pratique. Contrairement à la fonction ponctuelle de délégué, les mandats sont souvent plus longs et sont confiés à des groupes de personnes chargés d'effectuer des tâches continues ou fréquentes. Il peut s'agir de rédiger des communiqués de presse, d'assurer la gestion du site web, de communiquer avec l'administration de la faculté, de créer des performances artistiques, etc. Comme dans le cas de la fonction de délégué, le mandat doit être défini avec précision. Cependant, les personnes à qui l'on a fait confiance et confié le mandat ont un dernier mot sur le contenu exact et l'orientation de leurs tâches, c'est-à-dire qu'elles disposent d'une certaine liberté de créativité et d'appréciation individuelle. Cela comporte un risque de manipulation, et c'est pourquoi le plenum peut retirer un mandat à tout moment. Les mandats peuvent faire à tout moment l'objet d'une discussion lors du plenum et, s'il existe des raisons convaincantes de retirer un mandat, le plenum le fera.

Outre la liberté dont disposent les mandataires dans la définition concrète des tâches qui leur sont confiées, ils n'ont pas le droit d'agir de leur propre chef si cela n'a pas été approuvé par le plenum. Par exemple, pendant les occupations, des communiqués de presse étaient rédigés (presque) tous les jours sans qu'il soit nécessaire de voter à chaque fois, mais après la suspension des occupations, la nécessité de rédiger un communiqué de presse est d'abord discutée en assemblée plénière. Ce n'est qu'après cela que les mandataires de l'assemblée plénière peuvent s'acquitter de cette tâche, et cela doit se faire aux réunions de groupe ouvertes si possible.

Un mandat, tout comme une mission déléguée, peut également être une tâche ponctuelle, à l'instar du rôle d'animateurice de l'assemblée plénière ou de porte-parole.

LA STRATÉGIE MÉDIA, L'ÉQUIPE MÉDIA ET LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉDIAS

STRATÉGIE MÉDIA

L'objectif principal de la stratégie média était de présenter clairement les revendications des étudiants au public, c'est-à-dire de présenter clairement la revendication d'une éducation gratuite. Cependant, cela n'a délibérément pas été fait de manière conventionnelle, en cédant aux médias et à leur penchant pour le sensationnalisme et le spectacle. C'est la raison pour laquelle la stratégie médiatique a souvent été accueillie avec méfiance et incompréhension par les journalistes, surtout au début, tout en étant saluée comme innovante. Étant donné qu'on ne pouvait pas compter sur la bienveillance des médias ni sur leur soutien aux revendications des étudiant·e·s, les déclarations à leur intention devaient être aussi précises que possible et s'exposer le moins possible à différentes formes de décontextualisation.

La caractéristique la plus importante de la stratégie médiatique était la dépersonnalisation. Cela signifie qu'il n'y avait pas de porte-paroles professionnel·le·s et qu'il n'était pas question de s'adresser aux médias au nom du plenum en utilisant son nom personnel. La tendance était que même les déclarations non officielles destinées aux médias devaient être anonymes. La raison n'était pas la crainte d'éventuelles répressions. Il s'agissait plutôt d'une manière pour les étudiant·e·s d'affirmer le caractère collectif de l'action et des revendications générales qui ne concernaient pas des individus en particulier, mais la société dans son ensemble. En même temps, cette approche a permit d'éviter l'émergence de leaders et de figures populaires, car cela aurait permit aux médias de détourner leur attention de l'action elle-même et de ses objectifs pour tout ramener à la création de nouvelles stars médiatiques à partir de quelques « leaders » étudiants. Cette conception de la stratégie médiatique était en lien direct avec la méthode de démocratie directe selon laquelle fonctionnaient le plenum et l'occupation étudiante. Comme il n'y avait pas de leaders et que tout était décidé collectivement à la majorité des voix, il était logique qu'il n'y ait pas de porte-paroles professionnel·le·s pour représenter les étudiant·e·s en public. La rotation constante des porte-paroles (ainsi que des délégué·e·s et des animateurices du plenum) est la base pour permettre au plenum d'être la seule instance politique et collective dans toute

l'action.

C'est la raison pour laquelle un vote quotidien avait lieu lors des plénums pour désigner trois nouveaux porte-paroles pour chaque conférence de presse (qui étaient également quotidiennes pendant l'occupation). Il n'y avait pas de réélection possible des porte-paroles. Lors du plénum, on élisait également des délégué·e·s chargé·e·s, une seule fois, de transmettre un message (à des organisations spécifiques, lors de rassemblements publics, aux médias, etc.). Toute intervention publique de ce type au nom du plenum devait être approuvée par celle-ci. Les étudiant·e·s étaient, bien sûr, toujours autorisé·e·s à faire des déclarations en leur nom propre à n'importe quel média, mais le principe de dépersonnalisation s'appliquait également dans ces cas-là : il était recommandé de ne divulguer aucun nom personnel aux médias. Le plenum a discuté à plusieurs reprises de la possibilité d'envoyer des délégués dans diverses émissions de télévision en direct, etc., mais cette idée a toujours été rejetée après la conclusion qu'elle ne cadrait pas avec la stratégie médiatique et qu'elle affaiblissait le contrôle du plénum sur la présentation publique des objectifs de l'action.

Outre les déclarations anonymes aux médias, chacun·e devait toujours veiller à ne pas représenter l'action comme une histoire ou une aventure personnelle et émotionnelle. L'action collective est motivée par des considérations politiques. Le mode de stratégie médiatique et d'articulation a été construit en opposition directe à la logique dominante de la presse à sensation qui dépolitise les événements politiques et les utilise comme moyen de produire des narratifs prédéterminés. A commencer par la représentation véhiculée de la rébellion étudiante qui est politiquement confuse et naïve, une sorte de « grand ménage de printemps ». C'est de cette manière que les médias ont abordé l'ensemble de l'action, espérant que les étudiant·e·s délèguent les visages nécessaires pour jouer « sincèrement » le rôle prédéterminé devant les caméras. Le refus de mettre l'accent sur la soi-disant « micro-perspective » des « histoires humaines » s'expliquait principalement par le fait que les dimensions sociales et politiques plus larges de nos efforts seraient devenues incompréhensibles si nous avions accepté le mode confessionnel à la première personne et l'obligation de présenter des impressions diffuses, souvent prédéfinies. Au sein des paramètres médiatiques, l'articulation de la conscience politique individuelle aurait nécessairement été réduite à redondant ballast « trop intellectuel ».

Les relations avec les médias étaient assurées par l'équipe médiatique du plenum, qui disposait d'un mandat du plénum, confirmé à plusieurs reprises. Les médias communiquaient avec les étudiant·e·s en lutte de différentes manières : par le biais du « téléphone des médias » (qui était géré à tour de rôle par différents membres anonymes de l'équipe chargée des médias), par e-mail, via le portail web Free FHSS, etc. Les principaux moyens de communication, cependant, étaient les conférences de presse qui avaient lieu chaque jour pendant l'occupation (les porte-paroles changent toujours). À la conférence de presse, le communiqué de presse quotidien était lu ; celui-ci rendait compte des décisions de l'assemblée plénière, expliquait plus en détail la revendication d'une éducation gratuite et répondait à diverses questions et problèmes en fonction des besoins et des circonstances du jour. Après la lecture des communiqués, les porte-paroles répondaient aux questions des journalistes, en s'en tenant toujours aux décisions déjà prises en séance plénière.

Il faut préciser que le langage des communiqués de presse ne correspondait pas au style et à la manière d'écrire habituels du journalisme. Il s'agissait d'un choix délibéré visant à éviter les formules creuses, les clichés et les stéréotypes habituels des médias. Dans le langage des communiqués de presse, l'idéologie de la communication qui prédomine aujourd'hui non seulement dans la sphère du marketing, d'où elle provient, mais aussi dans le domaine de la politique partisane, a été délibérément écartée. Cette idéologie tente de produire un consentement sans critique chez les auditeurices à l'aide de pensées triviales et de simplifications au lieu de s'adresser à elleux en tant qu'individus politiques à part entière et capable de raisonner. Le résultat final d'une telle logique est que, partant du postulat que le public est inapte, cette inaptitude présumée n'est que davantage produite et approfondie. Il était important de replacer la question de la commercialisation de l'éducation dans le cadre de processus sociaux plus larges sans lesquels il était impossible de la comprendre pleinement. Si le contexte lui-même n'a pas pu être pleinement analysé dans les communiqués de presse, chacun d'entre eux contenait suffisamment de signes et d'indicateurs orientant vers la perspective sociale globale. La publication de ces indicateurs de perspective sociale globale et de passages théoriquement plus denses découle directement de la confiance fondamentale dans la possibilité de politisation et d'auto-éducation politique de la majorité démocratique.

L'équipe médias et le groupe de travail sur les médias

La section médias a fonctionné depuis les réunions préalables à l'occupation comme une équipe avec un mandat confié pour gérer les relations avec les médias. Ce mandat a été confirmé lors des plenums de l'occupation, et la stratégie médiatique elle-même a été discutée lors d'ateliers ouverts pendant l'occupation. L'équipe médias devait disposer d'un mandat pour pouvoir réagir rapidement lors de la rédaction de communiqués de presse, ainsi que pour entretenir des contacts réguliers avec les médias par le biais de la ligne téléphonique dédiée, des e-mails, etc. Outre l'équipe médias mandatée, il existe également un groupe de travail médias ouvert à tous·tes, qui, comme les autres groupes, tient ses réunions (quotidiennement pendant l'occupation et après celle-ci lorsque cela s'avère nécessaire, c'est-à-dire sur décision du plenum). Le groupe de travail médias discute de la stratégie médiatique, suggère les problèmes à aborder et les sujets qui devraient être mentionnés, etc.

En raison de certaines circonstances, les communiqués de presse devaient être rédigés dans un délai très court pendant l'occupation – entre le journal de midi de la télévision publique, où l'on pouvait prendre connaissance des actualités et des déclarations du gouvernement, et la conférence de presse régulière de 13 heures à la faculté sous contrôle étudiant. Les communiqués de presse ont été rédigés lors des réunions régulières de l'équipe chargée des relations avec les médias, selon le processus suivant : au début, pour des raisons pratiques, on convenait précisément de ce qui allait être écrit (dans le cadre des discussions et des décisions du plenum et des échanges lors de la réunion du groupe de travail sur les médias), puis une ou deux personnes rédigeaient un premier jet du texte, qui était ensuite modifié collectivement. L'équipe chargée des relations avec les médias a rédigé des communiqués de presse quotidiens pendant l'occupation, ainsi que toute autre correspondance nécessaire (lettres ouvertes, réactions à certains articles parus dans la presse, etc.). De plus, l'équipe médias était en contact permanent avec les médias par téléphone et par e-mail. Pendant l'occupation, les membres de l'équipe chargée des relations avec les médias ont constamment donné des déclarations anonymes, des interviews, etc., qui s'inscrivaient bien sûr dans le cadre des paramètres fixés par les décisions du plenum. L'équipe médias a également préparé des conférences de presse pendant l'occupation et coordonné la préparation des porte-paroles. Lors des réunions du groupe de

travail « médias », la production de diverses publications et articles liés à l'initiative a été en grande partie coordonnée : **5 à 12** (*High Time*), brochures éducatives, FAQ, sélection de textes pour **Free FHSS** et **Skripta**.

L'ÉQUIPE POUR LES TÂCHES OPÉRATIONNELLES, LOGISTIQUES ET LA SÉCURITÉ

Cette équipe mandatée a été mise en place principalement en raison du contrôle étudiant de la faculté pendant l'occupation. En plus des questions de sécurité, l'équipe est chargée d'assurer les conditions de base pour le plenum, ce qui inclut la préparation du matériel technique disponible (microphones, amplificateurs, ordinateur, vidéoprojecteur, etc.) et le maintien de l'ordre lors du plenum.

Les gardes constituaient la fondation sur laquelle reposait toute l'organisation du contrôle de la fac et des locaux. Les gardes étaient composés d'étudiant·e·s volontaires (pendant l'occupation de la FHSS, il avait été initialement exigé, pour des raisons tactiques, que les gardes soient exclusivement des étudiant·e·s de la FHSS), qui assuraient le contrôle de la faculté pendant l'occupation. Les gardes étaient organisés en quart (déterminées par lꝛa responsable des équipes). Chaque garde qui se porte volontaire se voit attribuer un quart de travail, c'est-à-dire une mission consistant à se présenter à un horaire précis et à surveiller une partie spécifique des locaux de la faculté. Les quarts de garde se tenaient la journée mais aussi la nuit ; à l'intérieur de la faculté, mais également sur la rampe d'accès à l'entrée du parking de la faculté (pendant l'occupation, la partie du parking située juste devant la faculté était également occupée et débarrassée des voitures). Un·e ou plusieurs gardes, selon la disponibilité et les circonstances, pouvaient assurer les quarts de garde. Il n'y avait pas de gardes professionnel·le·s et tous·tes les participant·e·s à l'occupation avaient tendance à assurer la garde au moins quelques fois.

Les missions de garde comprenaient la surveillance des locaux et de leurs biens, le nettoyage et d'autres activités nécessitant un engagement physique, telles que le déplacement d'objets, la mise en place et le retrait de diverses formes de barrières là où cela s'avérait nécessaire. Les gardes devaient également, avec l'aide d'autres étudiant·e·s si nécessaire, interrompre les cours si certains professeur·e·s tentaient de donner leurs cours malgré la décision du plenum (ce qui était courant au début de l'occupation). L'interruption des

cours était toujours une action non violente, généralement menée en parlant avec lœ professeur·a et les étudiant·es concerné·es ou en rendant le cours impossible en faisant du bruit en continu. À la fin du quart, la mission de garde ne prend pas fin. Chaque fois que les gardes en service ont besoin d'aide, tous·tes les autres membres de la communauté présent·es sont censé·es la leur apporter. Pendant le contrôle de la FHSS par les étudiant·es, cette aide a principalement consisté à nettoyer les lieux et à entraver le déroulement des cours.

Les gardes ont été déployé·es de manière à maintenir sous contrôle tous les points stratégiques de la faculté : la rampe d'accès au parking, l'entrée et les couloirs de tous les étages. Le contrôle de l'ensemble de la faculté était essentiel pour entraver toute tentative de tenir des cours réguliers et pour prévenir d'éventuelles tentatives de vol de biens collectifs universitaires ou tout autre incident.

La gestion des quarts de gardes et des autres segments de l'organisation dont est responsable l'équipe chargée des tâches opérationnelles, de la logistique et de la sécurité est assurée par les coordinateurices qui ont reçu un mandat pour ces tâches de la part du plenum. En fonction du nombre et de l'ampleur des tâches, d'autres coordinateurices peuvent également être mobilisés. Si le groupe initial de coordinateurices dispose d'un mandat défini en ces termes, il peut recruter d'autres coordinateurices de sa propre initiative lorsque cela s'avère nécessaire (bien entendu, tous ces mandats sont révocables par le plenum). Une telle pratique s'est avérée fructueuse pendant l'occupation.

Les gardes, par l'intermédiaire de leur coordinateurice, exerçaient également le contrôle de l'ensemble des locaux de la faculté et de leurs clés ; il·s déterminaient les locaux destinés aux réunions des groupes de travail, aux dortoirs, etc. Leurs activités comprenaient également la logistique – l'approvisionnement et la livraison des quantités nécessaires de nourriture et de boissons, leur stockage et leur préparation, ainsi que l'approvisionnement et la livraison de matériel nécessaire.

Grâce à ce type d'organisation, le contrôle étudiant sur la FHSS s'est avéré efficace. La faculté était plus ouverte au public que jamais, tous·tes les citoyen·ne·s étaient libres d'assister à l'ensemble des cours alternatifs organisés par les étudiant·es à la place des cours habituels, tout le monde pouvait dor-

mir et manger à la faculté, les journalistes pouvaient se déplacer dans le bâtiment avec beaucoup plus de liberté qu'en temps normal, tous les services universitaires fonctionnaient sans entrave (bibliothèque, librairie, cantine, boutique de photocopies, bureau administratif, bureau du doyen, secrétariat des départements, etc.), deux colloques internationaux ont eu lieu, et les vols et dégâts matériels ont été réduits à zéro, ce qui n'avait jamais été le cas pendant le fonctionnement normal de la faculté. Aucun incident n'a été signalé pendant l'occupation.

LE PROGRAMME ET L'ÉQUIPE DU PROGRAMME

Le programme, organisé à la FHSS pendant l'occupation, était une alternative aux cours habituels. Avant le début de l'occupation, l'idée était de créer un programme permettant aux étudiant·e·s de la faculté, qui, en temps normal, ont un emploi du temps chargé par les cours habituels, de disposer d'une plateforme de dialogue et d'éducation sur des sujets importants au sein du système universitaire et sur la situation sociale et politique au sens large. Tout au long de la journée, des conférences, des ateliers, des projections de films et des concerts ont été organisés afin d'essayer de sensibiliser les étudiant·e·s, les enseignant·e·s et tous·tes les citoyen·ne·s intéressé·e·s grâce à un programme axé sur différents aspects du problème des inégalités sociales.

Comme on estimait que le système d'enseignement supérieur échoue à bien des égards, la première semaine de conférences alternatives a été consacrée à ces problèmes fondamentaux. Ainsi, les principaux thèmes de la semaine étaient « Quel est le prix des frais d'inscription ? », « L'éducation croate – une confusion générale », « L'éducation émancipatrice et la dimension sociale du processus de Bologne » et « Néolibéralisme, démocratie et transition économique ». La question des frais d'inscription dans le système d'enseignement supérieur n'est qu'un exemple parmi d'autres de problèmes sociaux que nous considérions comme négligés et insuffisamment débattus dans l'espace public. L'occupation était donc une occasion unique d'ouvrir la discussion sur ces sujets.

Créer un programme divers et ouvert est un travail quotidien. Le programme a été créé de manière non conventionnelle : l'adresse e-mail de l'équipe chargée du programme était ouverte aux suggestions de tous·tes les étudiant·e·s, professeur·e·s, intellectuel·le·s de divers domaines, ONG, etc. Tous

ont proposé des thèmes de conférences, de débats et d'ateliers qu'ɨls auraient aimé voir organisés ou qu'ɨls souhaitaient animer elɬux-mêmes. En même temps, l'équipe du programme recherchait activement des conférenciɛ̄rɔs et des expertᵉs sur des thèmes spécifiques présentant un intérêt général ou particulier pour les étudiantᵉs.

Ainsi, parmi les thèmes abordés dans le cadre du programme pendant l'occupation figuraient : les problèmes du système de santé en Croatie, les problèmes liés aux droits du travail, la censure des médias, la commercialisation de l'espace public, la transition, les mouvements étudiants dans la région et l'inégalité des chances en matière d'éducation.

LE GROUPE DE TRAVAIL INTER-PLENUMS

Ce groupe a pour mission d'établir des contacts, une communication et des rencontres entre les étudiantᵉs de différentes facultés afin d'organiser et de coordonner des actions communes, d'échanger des informations et des connaissances liées à la mise en œuvre des occupations étudiantes et à la réalisation des objectifs de ces occupations. Le groupe s'efforce également d'aider les étudiantᵉs d'autres facultés à organiser leurs propres plenums et à créer un réseau d'étudiantᵉs militantᵉs ; il s'occupe de résoudre les problèmes et les malentendus entre les étudiantᵉs des différentes universités, soit par une communication directe, soit en apportant son aide à l'organisation de discussions, etc. Il traite également des questions qui dépassent le cadre des plénums individuels, concernant les décisions communes des plenums participant à l'action. Le groupe sert de canal de communication : ainsi, le plenum reçoit des informations sur les événements se déroulant dans d'autres fac, plénums et villes via le groupe interplenums.

Le groupe est ouvert à toustᵉs, mais rassemble généralement des étudiantᵉs de différentes facultés en un seul lieu. Les étudiantᵉs d'autres facultés qui rejoignent le groupe (leur participation n'est pas seulement souhaitable – le groupe n'a aucun sens sans elɬux) sont des participantᵉs à part entière et ont la possibilité de transmettre des informations spécifiques sur les événements au sein de leurs plénums ou concernant d'autres étudiantᵉs et leurs facultés. Ainsi, grâce au contact direct avec des camarades d'autres facultés, le projet de réunir ensemble des plenums est favorisé. Les conclusions du groupe interplenums (concernant les actions nécessaires, les événements,

les suggestions et les demandes relatives à d'autres assemblées plénières) sont transmises aux plenums concernées. Les participant^es au groupe ne sont pas des délégué·es et ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel, et il en va de même pour le groupe lui-même. Mais iels ont la liberté d'organiser des actions directes à caractère organisationnel, opérationnel et communicationnel afin d'améliorer la cohérence, l'organisation et les relations entre les différents étudiant^es et plenums. En raison de l'ampleur de la tâche, mais surtout de la nécessité de maintenir une communication permanente entre les différents plenums, le groupe devrait se réunir régulièrement, de préférence chaque jour pendant l'occupation, et au moins une fois par semaine en dehors de la période d'occupation.

Les actions que les participant^es du groupe peuvent mener de leur propre initiative, si nécessaire, consistent notamment à aborder les problèmes actuels et les ambiguïtés liés à la méthode d'organisation des étudiant^es pendant l'occupation, ainsi qu'aux méthodes et aux objectifs des occupations. Cela se fait par la communication directe (en personne, par téléphone, e-mail, etc.) avec les étudiant^es intéressé·es, en se rendant à des réunions informelles dans d'autres universités ou en apportant d'autres formes d'aide à l'organisation de bases d'étudiant^es militant^es dans d'autres facultés. Le groupe contribue également à l'organisation de tables rondes et d'ateliers dans le but de sensibiliser les étudiant^es et de présenter les objectifs et les méthodes de l'action à des étudiant^es jusqu'alors peu informé·es. Ces actions ne sont pas menées officiellement au nom du plenum, mais par chaque étudiant^e à titre personnel, à l'invitation d'étudiant^es intéressé·es d'autres facultés. En ce sens, le groupe de travail interplenums constitue un canal de communication directe et d'éducation mutuelle entre les étudiant^es de différentes facultés, avec pour objectif commun de diffuser les connaissances et les expériences relatives aux objectifs et aux méthodes de la lutte (en complément des canaux existants comme les portails web, les brochures et les newsletters).

Le groupe suit également l'actualité étudiante à l'étranger et présente des informations utiles et pertinentes au plenum. Il organise aussi des grandes rencontres rassemblant des militant^es étudiant^es de tout le pays (et au-delà), et est ouvert à toute coopération avec d'éventuels plenums non étudiants (de travailleur·euses, d'agriculteur·ices, etc.).

LE GROUPE DE TRAVAIL POUR LES QUESTIONS TECHNIQUES DU PLENUM

Ce groupe de travail a été créé afin de résoudre les problèmes concernant le fonctionnement du plenum de manière davantage transparente et « directe démocratique ».

Cela comprend la réception des propositions et des retours concernant le fonctionnement du plenum, la collecte des propositions pour l'ordre du jour du plenum, la préparation des animateurices, la préparation de l'ordre du jour ainsi que de toute information et de tout document supplémentaires nécessaires pour le plenum. Le groupe a également pour responsabilité de convoquer un plenum extraordinaire si nécessaire. Afin de faciliter le fonctionnement du plenum, le Règlement et les Lignes directrices du plenum de la FHSS (voir ci-dessus) ont été élaborés. Ils contiennent une description du fonctionnement de certains aspects de l'assemblée plénière et proposent des solutions aux problèmes techniques survenus au cours des séances plénières.

Le groupe de travail a commencé à se réunir quelques jours après le début de l'occupation, lorsque s'est fait sentir le besoin d'une approche systématique pour résoudre les problèmes liés au fonctionnement du plenum. Il était également envisagé comme un lieu de discussion sur le mode de prise de décision en plénière et la démocratie directe en général : ce qu'elle est, ce qui peut être réalisé par le biais de la démocratie directe, comment elle peut être utilisée et quel pourrait être l'avenir d'une telle organisation politique. Au fil du temps, le groupe de travail s'est orienté de telle sorte qu'il s'est davantage attaché à résoudre les problèmes pratiques liés à l'organisation du plenum et des groupes de travail qu'à mener des discussions théoriques sur la démocratie directe.

Pendant le contrôle étudiant sur la faculté, la nécessité d'un fonctionnement transparent et efficace du plenum a été résolu comme suit :

— le groupe de travail chargé des questions techniques du plenum tenait des réunions quotidiennes, annoncées publiquement et ouvertes à tous·tes les intéressé·es, avec la présence d'un·e animateurice actuel·le du plenum

— les suggestions, commentaires et questions (d'ordre général ou concernant les thèmes du prochain plenum) pouvaient être déposés dans une

boîte aux lettres située dans le hall de la faculté et il existait également un e-mail dédiée au groupe

— chaque suggestion reçue était discutée à un réunion du groupe, celui-ci s'efforçait de trouver une solution et le plenum en était informé

A travers cette action, le Règlement et les Lignes directrices du plenum de la FHSS ont été formulés afin de faciliter le fonctionnement futur du plenum et d'éviter de revenir inutilement, au quotidien, sur des questions déjà débattues. Le règlement et les lignes directrices ne sont rien d'autre qu'un recueil de solutions qui se sont avérées utiles dans la pratique et, à ce titre, ne constituent pas une loi immuable qui serait au-dessus du plenum. Toutes les règles et lignes directrices ont été approuvées par un vote lors du plenum.

Pendant la suspension temporaire du contrôle étudiant sur la faculté, le groupe chargé des questions techniques fait office de « disque dur » de l'assemblée plénière : il assure une communication transparente en informant le plenum des sujets d'actualité et des nouvelles par le biais de la rédaction de l'ordre du jour du prochain plenum, il s'occupe de la préparation des animateurices et, si nécessaire, il demande la convocation d'un plenum extraordinaire. Les réunions des groupes de travail sont ouvertes à toustes, et la présence obligatoire des animateurices du plenum précédent et du suivant garantit la continuité et la transmission des informations sur les sujets d'actualité. En plus des réunions entre deux plenums, le groupe chargé des questions techniques est tenu de se réunir deux heures avant chaque plenum.

LE GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ANALYSE DES DOCUMENTS

« Lire sans réfléchir, c'est comme manger sans digérer. »
~ Edmund Burke ~

Le groupe s'est formé au cours de l'occupation du printemps 2009, d'abord pour répondre à la nécessité d'examiner de près les textes et documents émanant des instances gouvernementales et d'autres organismes, et de les interpréter correctement.

A propos des documents officiels comme les lois, les régulations, les rapports, etc., la mission du groupe consiste à lire attentivement le texte et à examiner toutes les implications qui en découlent. Le groupe est libre de consulter toute personne qu'il juge susceptible de l'aider dans son travail, bien qu'il appartienne aux participant[e]s du groupe el[l]ux-mêmes de présenter l'analyse finale.

La lecture des documents officiels constitue la tâche centrale du groupe, en particulier dans les situations où une pression est exercée sur différentes institutions (par exemple sur le ministère de l'Éducation) et qu'il n'y a pas de canal ouvert pour une communication directe (parce que, par exemple, le plenum a décidé qu'il n'y a pas à avoir de négociation sur la revendication principale). Dans cette situation, le groupe doit lire les documents officiels, les interpréter et les expliquer dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Les documents officiels ne sont généralement pas rédigés dans un langage simple, mais dans un jargon bureaucratique et juridique relativement dense, dont la fonction première est de rendre la lecture difficile. A cause de ça, le groupe doit déchiffrer attentivement chaque phrase et, au final, tenter de rassembler les différentes parties du texte pour en faire un tout cohérent. Cette tâche exige un haut niveau de concentration et de calme. Il est donc recommandé que le nombre de participant[e]s à une réunion de groupe ne dépasse pas dix personnes (bien que le groupe soit, bien sûr ouvert à tous[t]es). Il est également recommandé que le groupe effectue ce travail sans longues pauses entre les sessions. Idéalement, le travail sur un document particulier devrait s'étaler sur deux jours consécutifs ou plus, lors de réunions de quelques heures. Il peut être contre-productif (bien que cela ne puisse pas vraiment être évité) que la composition initiale du groupe change, car cela

demande du temps aux nouvelleaux participant·e·s pour se familiariser avec le sujet, ce qui entraîne une rupture dans la dynamique de travail et crée une pression psychologique sur les autres participant·e·s présent·e·s, tout en conduisant à un traitement superficiel. Ça peut être largement évité en gardant précieusement les minutes.

Le groupe pour l'analyse des documents est généralement constitué de manière ad hoc, en fonction des besoins, et il n'est pas nécessaire qu'il se réunisse de manière constante et régulière. Une fois le groupe constitué, afin de fonctionner efficacement, il doit agir conformément aux directives ci-dessus. Le groupe a inévitablement besoin d'un·e animateur·ice et d'un ordinateur équipé d'un rétroprojecteur afin que le document analysé soit visible par tous·tes les participant·e·s du groupe.

L'intérêt de la prise de décision directe démocratique réside dans l'approche égalitaire de la connaissance de toutes les personnes impliquées dans la prise de décision. L'objectif du groupe chargé de l'analyse des documents est d'y contribuer par son travail.

LE GROUPE DE TRAVAIL « MINI-ACTIONS »

Le groupe de travail « Mini-actions » a été créé pour servir de plateforme pour l'organisation d'actions et d'interventions dans l'espace public. Il visait avant tout à concrétiser des idées sous la forme de performances publiques et/ou d'actions. L'un des principaux principes du groupe est l'organisation informelle et l'action non conventionnelle et subversive. Ces actions peuvent être par exemple accrocher des banderoles sur des bâtiments publics, organiser des performances imprévues ou des actions nocturnes dans l'espace public, ainsi que toutes les actions qui nécessitent la coordination de grands groupes de personnes. Il est important de souligner que ces activités ne sont pas illégales en soit, mais qu'elles ont pour objectif de toucher le public de manière directe, ce qui implique parfois le recours à des méthodes qui ne sont pas entièrement légales.

Comme tous les autres groupes de travail, le groupe « mini-actions » est ouvert à toutes les personnes intéressées. Pour les projets de plus grande envergure, il sollicite un mandat spécial de la part du plenum. Sinon, il fonctionne de manière indépendante en ce qui concerne l'organisation de petites actions. Toutes les actions, en particulier celles menées de manière

continue, ne nécessitent pas de confirmation explicite du plenum, puisque le groupe dispose d'un mandat pour les petites actions. Ces actions ne sont pas mises en œuvre à la suite d'une décision directe du plenum plénière, mais à l'initiative personnelle des participant·e·s au sein du groupe. Des rapports sur les travaux du groupe sont régulièrement soumis au plenum et, si nécessaire, toutes les actions font l'objet d'une discussion au sein du plenum. Le groupe est interdisciplinaire : coopération avec des étudiant·e·s d'autres facultés, des artistes et des citoyen·ne·s intéressé·e·s, ainsi que coopération avec d'autres groupes de travail, tels que le groupe de travail sur l'information concernant la diffusion de supports d'information, etc.

Le fonctionnement du groupe de travail « mini-actions » s'illustre le mieux par des exemples des actions les plus importantes :

HIGH TIME

L'action « High time » a été créée en collaboration avec des artistes contemporains et des étudiant·e·s du groupe de travail « mini-actions ». Il s'agit d'une sorte de performance publique qui permet à tous·tes les citoyen·ne·s d'exprimer symboliquement leur solidarité avec les revendications étudiantes. L'action dure cinq minutes, pendant lesquelles les participant·e·s attendent en file indienne, tout en envoyant symboliquement le message qu'il est grand temps d'agir en faveur de l'éducation. L'action a rencontré un succès exceptionnel et s'est étendue au-delà de Zagreb, où elle a été initialement conçue, et a été synchronisée avec d'autres villes de Croatie. L'avantage de cette action est qu'elle demande très peu de temps aux gens ordinaires pour y participer. Elle est visuellement percutante et peut se dérouler dans les lieux publics les plus fréquentés, ce qui la rend très attractive pour les médias. A noter qu'il existe une publication du même nom qui fournie des informations sur les revendications et les actions des étudiant·e·s.

KLAXON POUR L'ÉDUCATION

Klaxon pour l'éducation est une action qui permet aux gens d'exprimer leur solidarité avec les étudiant·e·s d'une manière très claire et simple : en klaxonnant avec leur voiture. Un groupe de deux étudiant·e·s ou plus, posté sur une artère principale, tient une banderole portant le message « Klaxonnez pour l'éducation » et les automobilistes qui passent klaxonnent en signe de soutien. Il est conseillé de mener cette action aux heures de pointe, c'est-à-dire vers 8 h ou vers 17 h. Cette action est très motivante pour tous les

participantᵉs et elle suscite également l'intérêt des médias en raison du bruit insupportable qui a tendance à s'en dégager. Cette action a été menée à Zagreb et dans d'autres villes de Croatie.

MAX ART FEST

Le plenum de la FHSS a accepté l'invitation à participer à un festival d'art de trois jours intitulé MAX ART FEST. Le mandat de participation a été confié au groupe de travail « mini-actions ». Le festival a mis à disposition des étudiantᵉs un espace de propagande central dans le métro du centre-ville de Zagreb. Le programme a été pensé dans le cadre thématique de la néolibéralisation et de la privatisation de l'éducation, des conséquences du processus de Bologne, de la solidarité avec d'autres groupes sociaux et des principes de la démocratie directe. Ce programme était comparable au programme alternatif de la fac occupée : projections informatives, expos de photos, conférences sur écran géant, ateliers, table de propagande pour la pétition et la diffusion de tracts, avec aussi des installations et des performances artistiques. Le festival a attiré un grand nombre de visiteurᵉuses intentionnelᵉs et de passantᵉs curieuxᵉses. Ces actions permettent de remonter le moral des participantᵉs et de communiquer avec les citoyenᵉs solidaires. L'aspect important est d'informer aussi les passantᵉs. Ces plus gros projets, comme la participation au MAX ART FEST, nécessitent nettement plus de participantᵉs, de temps et d'efforts que des performances one-shot, mais le message touche potentiellement un public bien plus large.

LA HAIE D'INTERPELLATION ÉTHIQUE

C'était une mini-action visant le Conseil de Faculté de la FHSS à Zagreb pour contraindre les membres du conseil à manifester un soutien concret, et non juste déclaratif, aux revendications des étudiantᵉs. Les étudiantᵉs se tenaient en double rangée que les professeurᵉs, membres du Conseil, devaient traverser avant d'entrer en séance. On leur remettait des documents d'information qui leur rappelaient la présence des étudiantᵉs et le point de vue éthique de ces dernièrᵉs sur les positions du Conseil, afin de faire pression sur elᵉux et, éventuellement, d'influencer les décisions prises au sein du Conseil concernant les frais d'inscription.

SOUTIEN À L'ACTION DES AGRICULTEURS

C'était une action nocturne subversive improvisée qui a nécessité la coordination d'un grand nombre de personnes. L'idée était d'exprimer un soutien direct aux agriculteurices lors de leur manifestation devant le ministère de l'Agriculture. Les agriculteurices ont reçu des numéros du magazine High Time, du bulletin d'information Skripta, ainsi que de la nourriture et des boissons. L'action elle-même a été organisée en un peu plus d'une heure par téléphone, et, outre le soutien logistique et moral apporté aux agriculteurices, elle a également donné lieu à une manifestation qui a consisté en un blocage prolongé d'une artère majeure de Zagreb. L'action a été interrompue par l'intervention de la police.

Enfin, il faut noter que le groupe « mini-action » est un groupe de travail multidisciplinaire composé principalement d'étudiant·e·s, mais ouvert à toutes les personnes intéressées. Bien que certaines de ces actions prennent souvent la forme de performances artistiques, leur intention première reste néanmoins l'action politique. Ces actions permettent aux citoyen·ne·s d'exprimer leur soutien aux objectifs des étudiant·e·s et leur permettent également d'approfondir leur compréhension des actions menées par ces dernier·ère·s. Les résultats souhaités de telles actions sont donc d'informer et de mobiliser le grand public, soit par le biais de reportages médiatiques sur l'action, soit par un contact direct au cours de l'action dans l'espace public.

EXPOSITION « JUTARNJI FRAPPE À NOUVEAU »

Jutarnji list (« Le Journal du Matin ») est un quotidien croate célèbre pour son agenda néolibéral explicite et son opposition farouche à la montée en puissance des mouvements d'étudiant·e·s, de travailleur·euses, de paysan·ne·s et de mouvements de la société civile en Croatie. Le groupe de travail « mini-action » a organisé une exposition publique satirique d' articles parus dans Jutarnji list pour démasquer son fond idéologique.

LE GROUPE DE TRAVAIL POUR LA DIFFUSION DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Ce groupe a été créé dans le but de diffuser l'idée et de mettre en place la pratique de la démocratie directe. Ce type d'action implique nécessairement la critique et l'opposition active au système politico-économique capitaliste.

Le groupe s'est réuni pour la première fois à l'automne 2009 pour faire une «FAQ Chantiers Navals» (brochure visant à soutenir les travailleurꝛuses des chantiers navals, et plus largement à s'opposer à la privatisation des chantiers navals). Au cours de l'année 2009, le groupe ne s'est réuni qu'une seule fois de plus et n'a véritablement commencé à fonctionner qu'au début de l'année 2010 (après des contacts plus intensifs avec les travailleurꝛuses pendant et après la deuxième occupation de la FHSS).

L'une des premières étapes était de rassembler des personnes issues de différents groupes sociaux et parties du pays, de sorte qu'il y a désormais au sein du groupe des participantᵉs de nombreuses villes : étudiantᵉs, enseignantᵉs universitaires, syndicalistes, journalistes, etc. Les réunions du groupe de travail, conformément à la pratique en vigueur au sein du plenum et des autres groupes de travail, sont ouvertes à toustᵉs.

Quelques actions menées par le groupe :

— Rédaction, impression et distribution de la brochure « Les travailleurꝛuses et les droits des travailleurꝛuses » (complétée par la transcription d'une conférence sur la lutte victorieuse contre la privatisation menée par les travailleurꝛuses de l'usine Petrokemija en Croatie), en coopération avec les syndicats ; il s'agit d'une brochure traitant de la place de la classe ouvrière dans le système politico-économique et de démasquer des concepts et des processus tels que le « dialogue social », le « partenariat social », le « capitalisme de copinage », etc.

— Visites d'entreprises occupées ou en grève afin d'exprimer notre solidarité, de discuter des perspectives d'avenir et d'une éventuelle collaboration, de distribuer les brochures et d'organiser des projections de documentaires liés aux questions ouvrières (comme *The Take*, film sur l'autogestion ouvrière des usines en Argentine).

— Des conférences sur la démocratie directe dans les lycées.

– L'organisation de débats publics à la FHSS sur des questions liées à la classe ouvrière (par exemple, des conférences données par des travailleurœuses d'usines occupées).

LE BLOG/PORTAIL ET L'ÉQUIPE DE BLOGUEURS

Au début de l'occupation de la FHSS à Zagreb, le blog Slobodni Filozofski (« Faculté libre de philosophie ») a commencé à fonctionner. Son adresse Internet est `www.slobodnifilozofski.com` (version croate), la version internationale est slobodnifilozofski.org. L'objectif initial du blog était d'informer les étudiant[e]s et le grand public des événements en cours concernant l'occupation étudiante. Les blogueurœuses publiaient régulièrement des informations sur le fonctionnement du plenum et la coordination des groupes de travail (les dates et lieux de réunion des groupes de travail y sont annoncé). Slobodni Filozofski (SlobFil) a fini par évoluer pour devenir un véritable portail web. Il suit l'activisme étudiant dans les universités croates et étrangères et publie des articles analysant la commercialisation de l'enseignement supérieur. Il joue aussi un rôle éducatif et publie des textes et des films sur les questions plus larges du néolibéralisme, de l'économie, la lutte pour les droits sociaux, etc. Ça se fait, par exemple, dans le cadre de la SlobFil Summer School.

Les webmasters du blog/portail (c'est-à-dire l'équipe de blogueurœuses) ont reçu un mandat de la part du plenum. L'équipe de blogueurœuses dispose donc d'une liberté éditoriale et d'une autonomie, mais dans le cadre des décisions du plenum. Quand c'est nécessaire, de nouveaux membres rejoignent le comité de rédaction. Le site web publie des textes originaux et des traductions, ainsi que des textes repris d'autres médias. Les textes du site sont pour la plupart publiés dans le Skripta. Il existe aussi une version internationale du site dans différentes langues étrangères (`slobodnifilozofski.org`). Certains textes (par exemple, les traductions de communiqués de presse) ont été réalisés au sein du groupe de travail chargé de la traduction de textes pendant l'occupation du printemps 2009. La sélection des textes destinés au site s'effectue en coordination avec la section médias et le groupe de travail. SlobFil collabore avec d'autres sites web étudiants dans le pays et à l'étranger.

LA SKRIPTA ET LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION

Pendant la période de préparation de la première occupation, les premiers supports imprimés ont été les affiches qui informaient les étudiant[e]s de la décision d'obligation de payer des frais d'inscription pour le master. Après ça, des affiches et des tracts annonçant le débat public « Le droit à l'éducation » ont été distribués. Ce débat public s'est transformé en plenum et deux cents étudiant[e]s ont décidé de poursuivre en occupation.

La première édition de Skripta (le bulletin officiel de l'occupation) a été imprimée le premier jour de l'occupation à plus d'un millier d'exemplaires. Elle contenait deux proclamations de l'initiative étudiante indépendante pour le droit à l'éducation gratuite, un texte sur la démocratie directe en tant que mode de prise de décision, les deux FAQ, le code de conduite pendant le contrôle étudiant de la faculté et le programme alternatif pour les deux premiers jours de l'occupation. Des annonces et des FAQ ont également été publiées dans de nombreux numéros suivants. Pendant l'occupation, Skripta paraissait tous les jours, parfois même deux fois par jour (l'édition du matin reprenait principalement les textes publiés sur le blog et celle de l'après-midi comprenait les FAQ et le communiqué de presse quotidien). Après l'occupation, à l'exception de la courte pause estivale, Skripta a été publié une fois (parfois deux fois) par semaine, et son tirage variait entre 1 500 et 4 000 exemplaires, en fonction des dons et de l'aide des sympathisant[e]s de l'initiative.

L'équipe travaillant sur Skripta a reçu un mandat du plenum, et Skripta lui-même a été conçu comme un bulletin d'information destiné à fournir au plus grand nombre des informations sur l'occupation et la lutte pour le droit à l'éducation gratuite. De nombreux textes théoriques qui y sont publiés sont également liés à la lutte pour les droits sociaux et du travail. L'objectif est de replacer la lutte pour l'enseignement gratuit dans le contexte plus large de la lutte contre les réformes néolibérales qui mettent ces droits en danger. L'objectif de Skripta est de contribuer à la diffusion publique d'analyses critiques des processus sociaux et historiques.

Par conséquent, Skripta n'est pas seulement un bulletin étudiant, mais aussi un bulletin destiné à tous·tes celleux qui souhaitent acquérir une vision critique de l'état de la société, de la politique et de l'économie, et obtenir les connaissances de base nécessaires à la stratégie de résistance sociale face aux

processus destructeurs. Sa diffusion couvre, de la FHSS à plusieurs autres facultés de Zagreb et d'autres villes, ainsi qu'à divers lieux tels que le Centre étudiant, le Centre culturel et d'information, les cinémas, les bibliothèques, les magasins de photocopie, les restaurants, etc.

Skripta contenait également les catégories de textes suivantes : communiqués de presse, comptes rendus des plenums, messages de soutien aux étudiant^{e}s émanant de diverses organisations et de personnalités éminentes, y compris de l'étranger. Les étudiant^{e}s de la FHSS, après en avoir décidé ainsi au plenum, ont également adressé leur soutien à d'autres groupes en Croatie, et à l'étranger – par exemple, aux étudiant^{e}s du Brésil, d'Allemagne, de Pittsburgh, de Californie, d'Autriche, de Tuzla, etc. Il y a également eu diverses éditions spéciales de Skripta à des occasions particulières, telles que les numéros de Skripta pour les candidats à l'examen d'entrée de la FHSS (Skripta – l'examen d'entrée), le Skripta du lycée, le Skripta Economique (à l'occasion de la participation de délégués du plenum à une conférence étudiante internationale organisée par les étudiants de la fac d'économie) et un Skripta de synthèse, contenant des textes offrant un aperçu fondamental du contexte de la lutte pour le droit à l'éducation gratuite.

Pendant l'occupation et pendant sa suspension, de nombreuses autres facultés ont également publié et diffusé leurs propres bulletins d'information, sur le modèle original du Skripta de la FHSS. Les plenums ont publié des articles concernant les différentes facultés et leurs problèmes, ainsi que des textes sur l'éducation gratuite et la lutte pour l'éducation gratuite. Ces éditions portaient des noms différents, tels que SkRIpta (dans la ville de Rijeka) ou Panda (dans la ville de Split).

Pour réussir la publication d'un bulletin d'information, il faut de l'organisation et un travail d'équipe à toutes les étapes de sa production et de sa diffusion. Une équipe travaille à la sélection, à la collecte et à la traduction des textes destinés à Skripta et au site web SlobFil. Les textes étrangers sont traduits et les textes croates sont repris à partir d'autres sources. Les textes publiés dans Skripta sont généralement adaptés aux besoins, actions et événements actuels.

Le pliage de Skripta (le format nécessite du pliage) a lieu lors des réunions du groupe de travail sur l'information (mais aussi dans d'autres circonstances, comme pendant le plenum et à l'occasion de divers événements sociaux et

actions). Lors des réunions du groupe d'information, outre le pliage et les discussions, on visionne parfois des conférences vidéo et des films éducatifs, et on discute de nouvelles méthodes et formes de diffusion de l'information. Ce même groupe de travail s'occupe des affiches annonçant les plénums et les ateliers au sein de la faculté et au-delà. La distribution de Skripta est également organisée par le groupe (si nécessaire).

Skripta peut être téléchargé en ligne à l'adresse `www.slobodnifilozofski.com`. On y trouve également une émission de télévision de SkriptaTV, lancée fin 2008, mais qui en est encore à ses débuts. Son objectif principal est de proposer des émissions de télévision à caractère éducatif et militant, dont le contenu est similaire à celui qui apparaît dans la version imprimée de Skripta et sur le site web de SlobFil.

LE CONTEXTE SOCIAL DU MOUVEMENT POUR UNE ÉDUCATION GRATUITE EN CROATIE ET LA MOTIVATION DERRIÈRE CETTE ACTION

L'introduction des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur n'était pas un sujet ayant fait l'objet de débats critiques au sein de l'opinion publique avant les mouvements étudiants en Croatie. Parmi les partis parlementaires et les autres « acteurices social·aux » (tels que les médias, diverses « expertes », les ONG, etc.), il y avait un consensus explicite ou tacite selon lequel l'introduction des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur était incontestable. Cela était généralement présenté comme une question de « modernisation » nécessaire dans le cadre de l'abandon progressif du soit disant « héritage socialiste » et du rapprochement avec les « normes européennes ». Dans l'espace public croate, après près de vingt ans de « processus de transition », les interventions dans la structure sociale restent facilement justifiables par l'objectif ultime d'une future adhésion à l'Union européenne. De cette manière, ces interventions échappent à toute remise en question critique.

L'adhésion à l'UE est présentée comme une garantie de la mise en place de l'État-providence, de sorte que tous les sacrifices qu'exige cet objectif sont automatiquement justifiés. En même temps, les médias et l'élite politique évitent de questionner la structure réelle de l'Union européenne aujourd'hui et dans quelle mesure elle est encore compatible avec les notions héritées de l'État-providence d'Europe occidentale. Le traité de Lisbonne – document

fondateur de la nouvelle Union européenne néolibérale – est pratiquement inconnu en Croatie, même des soi-disant·e·s expert·e·s. Il va sans dire qu'il n'y a absolument aucun débat public visant à informer le grand public à ce sujet. Au contraire, l'élite continue de soutenir sans réserve le mythe de l'Union européenne en tant que zone de bien-être général. De plus, elle justifie aujourd'hui la suppression des droits sociaux acquis. Une contradiction fondamentale – la suppression des droits sociaux qui définissent l'État-providence au nom de la future adhésion à la zone de prospérité – reste tacite et donc non résolue.

L'ATTAQUE CONTRE LES ACQUIS SOCIAUX

Les affirmations sans réserve de l'UE comme garante de la prospérité future sont un aspect de la solide justification idéologique des attaques contre les droits sociaux acquis. Il s'agit d'une manœuvre tactique visant à fabriquer le consentement de la majorité à la réduction de ses droits et à une soumission calculée aux intérêts du capital (un exemple important de ce dernier point est constitué par des mesures telles que la soi-disante 'flexibilisation' du travail – ce qui ne signifie rien d'autre que de faciliter le licenciement des travailleur·euses par les employeur·euses, ce qui est prétendument dans l'intérêt à long terme de ces mêmes travailleur·euses).

Une autre manière de fabriquer ce consentement consiste à faire en sorte que ces droits – tels que le droit à l'éducation garanti par la Constitution – ne soient plus considérés comme des droits. Au contraire, les droits acquis sont traités et attaqués comme des privilèges irrationnels hérités du socialisme. Le socialisme étant considéré comme un projet historiquement vaincu, celleux qui insistent sur les acquis sociaux sont exclu·e·s de l'espace du débat légitime. De cette manière, toute critique à l'encontre des atteintes aux droits sociaux est réduite au silence par une intimidation symbolique et la menace d'étiquettes telles que « yugo-nostalgie », « arriération » ou « parasitisme ».

Un autre aspect important de ces stratégies de fabrication du consentement est le discours sur le déficit budgétaire. Ainsi, la question des frais d'inscription et de leur introduction dans l'enseignement supérieur n'est plus une question de choix politique (allant à l'encontre des intérêts de la majorité), mais plutôt une question purement budgétaire, administrative, et donc une question de nécessité objective. Après l'irrationalité du système des privilèges socialistes, s'ensuit une rationalisation prétendument nécessaire des

dépenses publiques. Cependant, même dans le cas du déficit budgétaire actuel, ce type d'argumentation reste problématique. En effet, selon cette logique, la question de la structure sociale souhaitable– dont les droits sociaux ne constituent que le cadre institutionnel minimaliste– est implicitement subordonnée à celle de sa faisabilité technique. Ainsi, plutôt que de se poser la question : 'Que faut-il faire pour préserver des soins de santé, une éducation et des retraites accessibles à tous·tes ?', ces objectifs sont tacitement rejetés en invoquant les contraintes budgétaires. Par ailleurs, ce qui n'est pas dit, c'est que le budget est alimenté par les impôts de la majorité des travailleur·euses précisément dans la conviction que les responsables de l'administration publique géreront les fonds collectés dans l'intérêt de la majorité. La conclusion selon laquelle le déficit budgétaire conduit à une réduction nécessaire des droits sociaux de la majorité n'est pas une question de nécessité objective et logique. Au contraire, une telle conclusion repose sur une décision politique tacite d'agir à l'encontre des intérêts de la majorité. Le fait même que la possibilité d'une politique fiscale plus progressive dans les débats sur le déficit budgétaire – par exemple, l'imposition des bénéfices des banques ou des entreprises de télécommunications, qui ne présente aucun obstacle juridique au sein de l'économie nationale – soit a priori rejetée ou que l'on refuse d'en parler constitue un indicateur fiable d'un consensus tacite parmi les élites politiques en faveur du capital et contre les intérêts de la majorité.

LE SENS DE LA DÉMOCRATIE

De tout ce qui a été mentionné, découle nécessairement une question concernant la nature de la démocratie, dans laquelle il est concevable que les élites politiques agissent à l'encontre des intérêts de la majorité. Comme nous l'avons déjà dit, les droits sociaux acquis au fil de l'histoire constituent les intérêts minimaux, définis institutionnellement, de la majorité. L'atteinte à ces droits est un choix sans équivoque contre la démocratie. Du moins, si le sens de la démocratie est réellement le règne de la majorité au service du bien commun, et non un rituel vide de sens consistant à choisir parmi les membres de l'élite politique, qui ne se distinguent les un·es des autres que par les noms des partis dont ·ils sont les candidat·es. La démocratie représentative n'est pas une forme exempte de dangers et de contradictions inhérents. Les représentant·es nominal·aux de l'intérêt général sont facilement corrompu·es ou subordonné·es au pouvoir bien réel du capital. Et un aspect significatif

du pouvoir du capital réside dans le fait qu'il est exempté de l'obligation de se soumettre, ne serait-ce qu'imparfaitement, à un appel démocratique à la responsabilité tous les quatre ans. Le pouvoir de la propriété privée n'est pas remis en question quant à sa relation contradictoire avec la prétendue souveraineté du peuple. Dans ce contexte, quiconque prend au sérieux l'idée de démocratie se doit de questionner ces contradictions de manière critique, en particulier lorsqu'elles débouchent sur ce qui constitue manifestement des pratiques politiques antidémocratiques, telles que l'attaque néolibérale contre les droits sociaux.

À cet égard, la lutte des étudiant[e]s pour le droit à l'éducation gratuite doit être comprise comme s'inscrivant dans une lutte plus large visant à défendre les intérêts de la majorité, et non comme une aberration particulière et égoïste, comme certains médias et politiciens tentent de la présenter.

Outre tout ce qui a déjà été dit sur la démocratie directe en tant que forme de prise de décision, il convient d'ajouter ceci : à un certain niveau, la démocratie directe est une conséquence directe de la promesse non tenue de la démocratie représentative. Lorsque la démocratie représentative ne tient pas ses promesses, une prise de décision démocratique directe devient une mesure de sécurité et un rappel de sa signification fondamentale.



A partir du texte traduit du croate par Drago Markiša. Originellement publié par le Centre pour les études anarchistes de Zagreb en 2009.



Culture et liberté, affiche de la CNT pendant la Révolution sociale d'Espagne.

Le réseaux d'écoles modernes et la pédagogie libertaire théorisées et mises en pratique par Francisco Ferrer et d'innombrables compagnonnes au début du XXeme siècle ont été indispensables à la construction d'un mouvement anarchiste de masse en Espagne.

Tout est dans le titre. Cette brochure s'adresse aux jeunes gens. Elle est écrite par des jeunes gens. Tous les textes (sauf Reclus et Kropotkine) sont pour la première fois traduits en langue française.

Elle a été préparée juste avant la révolte sociale en cours dans les lycées et les facs. Les analyses politiques et les méthodes d'actions qu'elle promeut s'appliquent particulièrement à la situation en cours.

Le spectacle de la confrontation est trompeur. Pour s'opposer au système étatique-capitaliste, ni la mobilisation de masse, ni la combattivité et les affrontements dans la rue suffisent si l'on ne dispose pas de forces politiques organisées qui promeuvent l'auto-organisation et luttent pour un monde de liberté, d'égalité et de justice. La promotion de l'auto-organisation n'est pas possible sans espaces autres que ceux de la rue. Il faut des écoles et des facs occupées, et pas simplement bloquées. Jeunesse libertaire en lutte, organisons nous. Aucun regrets, aucune soumission. Vive l'Anarchie !

Pas un pas en arrière, toustes aux occupations !
Pour l'éducation libertaire, la culture et la liberté !
S'organiser et lutter dans toutes les écoles pour la révolution sociale et le communisme anarchiste.

Traductions : Byron et Athena (grec)
Relectures : Mercis aux compagnonnes Thomas de Marseille, Nico de Lyon, et Marius d'Occitanie. Mise en page collective.

Contact à jeunesseapatride@proton.me